



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

7^e séance plénière

Vendredi 25 septembre 2009, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki (Jamahiriya arabe libyenne)

Allocution de M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais, pour commencer, vous exprimer mes chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Votre élection à ce haut poste est un hommage adéquat et éloquent rendu à vos qualités personnelles et diplomatiques dont vous avez fait montre au fil des années. Nous sommes assurément fiers de l'honneur qui est fait au continent africain à travers votre élection. Nous sommes persuadés que sous votre sage direction, nous ferons des progrès louables sur l'ordre du jour dont nous sommes saisis.

Par la même occasion, je tiens à remercier votre prédécesseur, le Président de l'Assemblée à sa soixante-troisième session, le père Miguel d'Escoto Brockmann, d'avoir mis son expérience et sa sagesse au service des différentes séances et conférences qu'il a présidées au cours de l'année écoulée. Il a apporté l'intégrité, la transparence et la crédibilité aux délibérations de l'Assemblée générale. D'ailleurs, nous partageons son point de vue selon lequel le « G-192 » – c'est-à-dire l'Assemblée générale – étant l'organe le plus représentatif de l'ONU, est le meilleur cadre où l'on peut chercher à résoudre les problèmes mondiaux, au nombre desquels figure la présente crise financière et économique. Nous le félicitons d'avoir défendu ce qui est juste, et de s'être fait l'avocat du droit de chaque État Membre de se faire entendre, quelle que soit sa taille.

Au fil des ans, ma délégation a souligné le besoin pour l'ONU et les autres institutions internationales, de servir véritablement l'intérêt collectif de tous les États Membres. Nous demeurons convaincus que toutes les institutions internationales doivent obéir aux principes universels qui sont le fondement des processus multilatéraux de prise de décision, en particulier le principe de l'égalité des États et le droit au développement. C'est dans ce contexte que nous nous félicitons du thème de la présente session qui est justifiée et, à la vérité, tombe à point nommé à savoir que face aux crises mondiales, il faut renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

09-52464 (F)



Merci de recycler 

Nous espérons que nous aurons un débat franc et général sur les réponses mondiales aux crises qui aujourd'hui, ont un effet sur notre monde.

Le Zimbabwe appuie l'idée de la revitalisation de l'Assemblée générale afin de la rendre plus efficace et de lui permettre ainsi de remplir son mandat. En tant que principal organe délibérant et de décision de l'ONU, l'Assemblée générale devrait jouer un rôle plus actif en mobilisant l'action contre les défis que nous connaissons aujourd'hui, tels que le maintien de la paix et de la sécurité, les crises financière et économique, ainsi que le développement économique et social et les changements climatiques.

En conséquence, l'empiètement des autres organes de l'ONU sur le travail de l'Assemblée générale nous préoccupe sérieusement. Voilà pourquoi nous répétons que tout processus de revitalisation devrait renforcer le principe de la responsabilité de tous les organes principaux et subsidiaires de l'ONU devant l'Assemblée.

Nous espérons que les négociations en cours sur la réforme du Conseil de sécurité vont mettre fin à l'impasse qui, depuis quelque temps, ne nous a pas permis de progresser dans un domaine d'intérêt stratégique pour l'Afrique. La réforme du Conseil n'est pas seulement désirable; elle est impérative pour garantir la bonne exécution de son mandat mondial consistant au maintien de la paix et de la sécurité internationales au nom des États Membres.

Le fait que l'Afrique, une région géographique importante, continue d'être sous-représentée et sans un siège permanent au Conseil de sécurité est non seulement une anomalie grave et dépassée dont la réparation est attendue de longue date, mais c'est également une violation claire et indéfendable du principe et de la pratique de la démocratie dans les relations internationales. La réforme du Conseil de sécurité doit sans tarder prendre pleinement en compte la position de l'Afrique, qui demande deux sièges permanents, avec un droit de veto complet – tant que le droit de veto existe – plus deux sièges additionnels non permanents.

La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui s'est tenue en juin 2009, a justement placé l'Organisation au centre des efforts déployés pour résoudre la crise financière et économique mondiale. Les effets dévastateurs de la présente crise ont clairement étalé au grand jour la

folie qui consiste à confier la gestion de l'économie mondiale à une minorité de pays et de groupes qui se sont désignés eux-mêmes.

En conséquence, ma délégation appuie pleinement la création d'un groupe de travail de suivi sous l'égide de l'Assemblée générale. Il est indispensable que le groupe de travail conclue d'urgence un premier accord sur les mesures immédiates que doit prendre la communauté internationale afin d'appuyer les pays en développement, qui ont le plus souffert du fait de cet effondrement financier mondial. Ces mesures devraient comprendre l'élaboration d'un plan de relance mondiale pour répondre à la crise et à ses effets.

Ces mesures ne vont pas atteindre les objectifs visés à moins qu'elles ne soient accompagnées d'une réforme générale des institutions de Bretton Woods. Cette réforme devrait comprendre, entre autres, la représentation de l'Afrique subsaharienne dans les conseils d'administration de ces institutions. Nous nous réjouissons que notre appel non équivoque à leur réforme a commencé à porter ses fruits. Nous nous félicitons de la récente décision de la Banque mondiale de prévoir trois sièges pour l'Afrique dans son conseil d'administration. Nous nous félicitons également que, dans le courant de ce mois, le Fonds monétaire international a mené à bonne fin la réaffectation des droits de tirage spéciaux, sur la base des 250 milliards de dollars promis par le Groupe des Vingt, à sa rencontre d'avril 2009. Malheureusement, 18 millions de dollars seulement de cette somme ont été attribués aux pays à faible revenu, tandis que les pays développés – qui, après tout, ont causé la crise – ont eu la part du lion.

La nécessité d'assurer la sécurité alimentaire mondiale a été évoquée et rappelée à plusieurs tribunes internationales. Nous réitérons notre appel à une hausse urgente et conséquente des investissements dans le secteur de l'agriculture des pays en développement. Il est crucial que des réserves de produits agricoles – graines, engrais et produits chimiques – soient mises à disposition des petits exploitants agricoles, notamment les femmes.

À cette fin, nous devons canaliser un appui plus important vers l'agriculture, qui est en perte de vitesse depuis plusieurs décennies. En outre, nous appelons les pays développés à annuler ou réduire leurs subventions agricoles et à ouvrir leurs marchés aux produits agricoles des pays en développement.

Dans le domaine de la santé, les efforts déployés pour faire baisser le taux de mortalité maternelle et infantile et lutter contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose sont toujours insuffisants malgré les engagements pris aux niveaux national et international. Ces dernières années, le Zimbabwe a énormément progressé en matière de lutte contre la pandémie de VIH/sida malgré les ressources limitées dont il dispose. Le pays a enregistré une chute du taux de prévalence chez les adultes, qui est passé de 20 % en 2000 à 11 % cette année.

Cependant, nous avons toujours un défi important à relever, celui d'accroître la disponibilité de médicaments antirétroviraux abordables. Nous demandons donc à nouveau instamment à la communauté internationale, en coopération avec les laboratoires pharmaceutiques, de contribuer à améliorer l'accès à des médicaments essentiels abordables, en particulier pour les populations africaines. Les personnes qui vivent avec le VIH et le sida attendent de nous que nous honorions nos engagements.

Pour l'Afrique subsaharienne, le paludisme demeure un défi titanesque supplémentaire. L'engagement de la communauté internationale et des gouvernements doit donc être renforcé afin d'éliminer le fléau du paludisme dans notre région du monde.

Nous félicitons sincèrement la Russie et les États-Unis pour l'enthousiasme renouvelé qu'ils manifestent en vue de prendre des mesures visant à débarrasser le monde des armes nucléaires, et nous demandons instamment aux autres États dotés d'armes nucléaires de faire de même. À cet égard, le Zimbabwe est honoré d'avoir présidé en mai dernier la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2010 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et nous saisissons cette occasion pour remercier tous les membres de leur appui. Nous espérons qu'étant parvenus à un accord sur l'ordre du jour de la Conférence, les membres s'engageront à nouveau à respecter les trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : le désarmement nucléaire, la non-prolifération et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Je voudrais maintenant parler de l'évolution de la situation dans mon pays. Depuis sa formation en février dernier, le Gouvernement d'union zimbabwéen a montré de la conviction et une communauté de vues, ainsi qu'une volonté indéfectible d'élaborer une

nouvelle vision pour le pays et d'améliorer la vie de la population dans un climat de paix et d'harmonie. Dans le cadre de l'Accord politique global, nous avons établi comme priorités le maintien de conditions propices à la paix et à la stabilité, le relèvement économique, le développement, la promotion des droits de l'homme et de la condition de la femme et de l'enfant.

Malheureusement, si les pays de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont fait d'immenses sacrifices et fourni au Zimbabwe un appui financier et autre à un moment où eux aussi plient sous le poids de la crise économique mondiale, les pays occidentaux – notamment les États-Unis et l'Union européenne, qui ont imposé des sanctions illégales au Zimbabwe – ont, à notre grande surprise et à celle de la SADC et du reste de l'Afrique, refusé de lever les sanctions. Nous nous demandons quelles sont leurs raisons, et nous leur demandons ce qu'ils voudraient que nous fassions. En effet, certains pays occidentaux œuvrent avec acharnement à diviser les parties au sein du Gouvernement d'union. S'ils ne veulent pas aider le Gouvernement d'union à redresser l'économie du pays, je leur demande instamment de cesser leur cirque vicieux et clandestin qui crée des divisions. Où sont leurs principes humanitaires, nous nous le demandons, lorsque leurs sanctions illégales détruisent la vie de nos enfants?

Nous demandons simplement qu'il soit mis fin à l'embargo économique, commercial et financier coercitif, illégal et injustifié appliqué à Cuba depuis 50 ans et dont on estime qu'il a jusqu'à présent coûté à Cuba la somme totale de 96 milliards de dollars. Ma délégation s'associe aux autres pays du Mouvement des pays non alignés qui ont à maintes reprises condamné le recours à des mesures coercitives unilatérales, ce qui constitue une violation flagrante des normes du droit international et des relations internationales, d'autant que celles-ci régissent les relations entre les États au titre de la Charte des Nations Unies.

Je termine en réaffirmant la nécessité pour le multilatéralisme efficace et global de promouvoir un partenariat mondial pour la paix et le développement. L'ONU et les autres organisations internationales qui jouissent de la légitimité du multilatéralisme doivent jouer un rôle moteur pour orienter le cours des événements, en tenant compte des intérêts de la majorité des Membres de l'Organisation d'une manière sans exclusive, pacifique, juste, universelle et démocratique.

Nous espérons que notre unité, notre solidarité, notre coopération et notre détermination nous permettront de relever les défis auxquels est confrontée la communauté internationale. Montrons-nous à la hauteur de la situation et faisons preuve de volonté et de savoir-faire politiques pour œuvrer ensemble au bien de l'humanité. Le Zimbabwe est disposé et prêt à jouer son rôle.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Robert G. Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

S. E. M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Stephen (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je voudrais également féliciter votre prédécesseur, le père Miguel d'Escoto Brockmann, pour la compétence avec laquelle il a dirigé l'Assemblée durant la soixante-troisième session. Vous pouvez être assuré, Monsieur le Président, du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation alors que vous dirigerez les travaux de la présente session importante.

Le nouveau millénaire n'a pas été épargné par la crise. Nous avons constaté combien l'extrémisme idéologique peut fomenteur des troubles civils d'une manière telle que les frontières internationales ne sont pas respectées. Nous avons également appris que l'instabilité financière peut se propager rapidement par le biais des marchés mondiaux et engendrer le chaos

dans l'économie réelle. Et nous avons reçu maints rappels que nous manquons de respect à la nature à nos risques et périls.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui peuvent parfois nous choquer, mais ils ne doivent pas nous surprendre. La plupart sont le résultat de problèmes que nous avons laissé empirer et s'aggraver pendant des années, si ce n'est des décennies. Ils sont tous indissolublement liés aux choix faits par la communauté internationale en matière de commerce international et de développement. Les défis du nouveau millénaire sont, par nature, mondiaux et exigent par conséquent une réponse mondiale. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons revitaliser nos systèmes multilatéraux de gouvernance afin de les rendre plus réactifs et plus représentatifs. Les grands pays ont tendance à dominer les forums internationaux et à noyer notre voix, celle du reste du monde.

Dans le cas des changements climatiques et des petits États insulaires, il faut comprendre cela au sens littéral. Nous devons penser aux impacts qu'ont nos activités et nos institutions sur les plus vulnérables, de sorte que les petits pays, tout comme les grands pays, puissent bénéficier de la stabilité et de la sécurité nécessaires à un développement économique durable. Dans ce nouveau millénaire, même les puissants ont été humiliés. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire pour un petit État insulaire comme Nauru? Lorsque les géants trébuchent, ce sont, en général, les plus petits qui subissent les plus graves atteintes.

La communauté internationale doit lancer ce processus de renouveau en réaffirmant son engagement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), une initiative visant à atténuer les souffrances entraînées par la misère, la faim, l'analphabétisme, l'inégalité et la maladie. Après les premiers succès des années 90, les progrès vers réalisation des OMD ont été plus lents partout dans le monde.

Tel a été aussi le cas dans le Pacifique, où près de 40 % de la population vit avec moins d'un dollar par jour. Il n'est pas difficile d'en voir les raisons. La crise financière asiatique a eu des effets dévastateurs sur les économies dans notre région. La récente montée brutale des prix de l'énergie et des denrées alimentaires a épuisé nos ressources financières limitées. Aujourd'hui, le ralentissement économique mondial risque de réduire encore davantage nos économies.

En outre, le Pacifique est confronté à un ensemble unique de défis pour réaliser les OMD. Notre éloignement rend difficile l'accès aux marchés mondiaux et rend sensiblement plus coûteuse toute transaction commerciale. Notre petite taille nous empêche de faire des économies d'échelle et notre vulnérabilité aux changements climatiques menace les progrès économiques et sociaux obtenus de haute lutte. Peut-être l'exemple le plus frappant de notre situation est celui du prix du sac de riz. Dans la plupart des pays, la crise alimentaire s'est atténuée avec la chute du prix des produits de base mais, à Nauru, le prix du sac de riz a augmenté de 80 % au cours de l'année dernière, passant à environ 60 dollars aujourd'hui. Le reste du monde paie moins de 25 dollars pour un sac de riz.

Le moment est venu pour la communauté internationale de tenir ses promesses et d'allouer 0,7 % de son produit national brut pour aider les pays en développement à réaliser leurs objectifs en matière de développement. Les récessions passées ont eu pour résultat une forte chute des niveaux d'aide publique au développement. Il n'y aura aucun espoir d'atteindre nos OMD si cela se reproduit.

Il est de la plus haute importance que les organismes des Nations Unies renforcent leur engagement dans la région du Pacifique. Ces quatre dernières années, Nauru a demandé à l'ONU d'avoir une présence sur le terrain en ouvrant un bureau dans notre pays. J'espère vivement que la prochaine fois que je prendrai la parole devant l'Assemblée, je serai en mesure d'annoncer que l'ONU a concrétisé son engagement.

L'absence de l'ONU dans le Pacifique se traduit par la rareté des statistiques recueillies dans la région. Des indicateurs précis sont nécessaires pour suivre les progrès sociaux et économiques accomplis. Il est crucial que les organismes des Nations Unies et d'autres institutions internationales travaillent plus étroitement avec nos gouvernements nationaux et avec les organisations régionales afin que des données précises soient disponibles pour planifier et définir des politiques.

Il faut éviter de céder à la tentation d'ajouter couche après couche de nouveaux programmes. Nous ne devons pas oublier les engagements pris en vertu de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement,

du Consensus de Monterrey, de la Déclaration de Paris et d'autres accords internationaux. Trop souvent, l'ONU et d'autres partenaires de développement arrivent à produire un grand nombre de nouveaux rapports, mais échouent à obtenir des résultats concrets. Les plans d'action ne sauraient remplacer les actions. Nous devons nous dispenser de l'excuse selon laquelle nous n'avons pas les ressources nécessaires pour aider les pays pauvres à se développer. Ce n'est tout simplement pas vrai. Bien au contraire : dans ce monde à l'heure de la mondialisation, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser de grandes parties du monde dans la misère.

La communauté internationale doit également réformer le système financier mondial de sorte que tous les pays développés participent équitablement à la prospérité économique mondiale. La crise économique actuelle a révélé de graves défauts dans notre système financier international. Les objectifs suprêmes de ces réformes devraient être de faciliter la croissance dans les pays en développement et de les rendre plus résistants face aux fluctuations économiques brutales et aux flux changeants des capitaux.

Bien que Nauru n'ait pas un secteur financier pleinement développé, les chocs causés au système international peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour notre économie locale et réduire à néant l'aide au développement qui est vitale pour nous. Pour être efficace, l'aide au développement doit être fiable. Ceci n'est pas possible sans un système financier stable et transparent.

Enfin, la communauté internationale doit très bientôt prendre des mesures rapides pour atténuer les changements climatiques, en commençant par la conclusion d'un accord courageux à Copenhague. Les changements climatiques représentent la plus grande menace pour mon pays et de nombreux autres petits États insulaires en développement. Les scientifiques nous ont avertis qu'au cours de la vie de nos enfants, le niveau de la mer s'élèvera d'un mètre ou plus. Ceci effacerait de la carte les plaines côtières et de nombreuses îles du Pacifique ne seraient plus qu'un lointain souvenir.

Mais nous n'avons pas besoin d'attendre que ce scénario de catastrophe se réalise pour voir les conséquences des changements climatiques. Nous les côtoyons au jour le jour. Les crues et les inondations érodent déjà nos côtes et contaminent nos ressources en eau. L'augmentation de la température de l'eau et

l'acidification des océans causent des dommages aux écosystèmes marins dont nous dépendons pour notre nourriture et nos moyens d'existence économiques. Nous prions pour que le paludisme n'apparaisse pas jusque chez nous.

Je me félicite du fait que le Secrétaire général soit déterminé à s'attaquer à cette question et de ses efforts pour forger cette semaine un consensus parmi les dirigeants du monde, au Sommet de haut niveau sur les changements climatiques. Que ce soit en Asie, en Afrique ou dans l'Arctique, il s'est rendu dans les régions touchées pour voir par lui-même les effets des changements climatiques; mais il ne s'est pas rendu dans le Pacifique, l'une des régions les plus vulnérables au monde.

Quand le Secrétaire général jettera un coup d'œil dehors par la fenêtre de son avion, en voyageant entre l'Asie et le continent américain, j'aimerais lui demander de se rappeler que, dans cette immense étendue d'eau, il y a toute une région de petites îles habitées par des personnes qui subissent déjà les conséquences du changement climatique. Je l'encourage à faire son prochain voyage dans les nations du Pacifique, avant que celles-ci ne disparaissent.

D'après les scientifiques, nous devons réduire la concentration des gaz à effet de serre à 350 parts par million au maximum afin d'éviter les pires conséquences sur le plan des changements climatiques. Toutefois, la plupart des pays développés ont proposé des objectifs en matière d'émissions de gaz qui entraîneraient des concentrations bien plus élevées.

Cette politique n'est pas acceptable quand des vies humaines sont en jeu. Si un médecin prescrivait un médicament pour soigner une maladie grave, est-ce que nous donnerions au patient seulement la moitié de la dose dont il a besoin? Si un ingénieur disait qu'il faut huit colonnes pour soutenir un bâtiment, une personne responsable nous recommanderait-elle de n'en utiliser que quatre? Pourquoi alors demande-t-on aux pays les plus vulnérables d'accepter des propositions qui nous conduiront sûrement à l'extinction? Cela n'est pas acceptable quand la vie de personnes bien réelles, qui vivent dans des lieux bien réels, est menacée.

Les pays développés doivent également nous fournir les ressources financières, techniques et humaines nécessaires pour que nous puissions résoudre un problème que nous n'avons pas causé. La République de Nauru se joint à l'Alliance des petits

États insulaires pour demander aux pays développés de fournir l'équivalent de 1 % de leur produit intérieur brut pour les efforts urgents d'adaptation et d'atténuation dans les pays en développement. Cela doit s'ajouter à leurs engagements actuels pour l'aide au développement.

Les changements climatiques exigent la plus grande coopération possible de la part de chaque membre de la communauté internationale. Taiwan, l'une des 20 plus grandes économies du monde, peut contribuer de plusieurs manières et devrait être invité à jouer un rôle plus important au sein du système des Nations Unies, et plus particulièrement dans le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Taiwan a beaucoup à offrir aux pays vulnérables, spécialement en ce qui concerne les mesures d'adaptation, le transfert de technologies et le financement.

Les changements climatiques représentent une menace imminente à la sécurité internationale. Il est donc essentiel que le Conseil de sécurité soit saisi de cette question et suive de près l'évolution de la situation. Il faut accorder une attention spéciale aux pays les plus vulnérables, y compris les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, ainsi qu'aux groupes vulnérables à l'intérieur de chaque pays, notamment les femmes et les enfants, les populations autochtones et les pauvres.

Les défis du nouveau millénaire ne peuvent être relevés que grâce à la coopération multilatérale et un système des Nations Unies revitalisé. Il est nécessaire que le Conseil de sécurité soit plus représentatif au niveau de ses membres permanents et non permanents, pour tenir compte de la réalité géopolitique actuelle; pour cette raison, le Japon, l'Inde, l'Allemagne et le Brésil devraient devenir des membres permanents. Je demande également à l'Assemblée générale, qui est l'organe mondial de gouvernance le plus représentatif, d'accepter une participation véritable de Taiwan dans les agences spécialisées de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres forums mondiaux.

Nous avons été témoins des bienfaits de la coopération multilatérale dans le monde et chez nous. Au début de cette décennie, mon pays était au bord de la faillite économique. En coopération avec les autres gouvernements des États membres du Forum des îles du Pacifique, mon pays a défini un certain nombre de priorités essentielles en matière de gouvernance et de développement dans le cadre du programme de

l'Assistance régionale des îles du Pacifique pour Nauru (PRAN). Ce programme a compris une réévaluation des objectifs fiscaux et des politiques fiscales, un réexamen de notre Constitution et des réformes dans les secteurs de la santé et de l'éducation de notre pays. Je suis fier de dire qu'en quatre ans seulement, nous avons atteint les objectifs définis dans le cadre de ce programme, de telle manière qu'à la quarantième réunion du forum des dirigeants des îles du Pacifique qui s'est tenue à Cairns (Australie) le mois dernier, ceux-ci ont reconnu que Nauru était sortie de la phase de crise et sur la voie d'un relèvement économique durable et du développement, et que ce programme n'avait plus de raison d'être.

Ce programme est un excellent exemple de la manière dont l'aide au développement destinée spécifiquement à un pays donné peut faire sortir ce pays de la crise et le remettre sur la voie du développement durable. Ce programme a été une réussite parce que des objectifs concrets ont été identifiés et des fonds suffisants ont été dégagés. À l'avenir, les programmes exécutés dans notre région devraient aussi avoir des résultats tangibles et être exempts de toute influence politique.

Ici, je dois reconnaître et exprimer la sincère gratitude de la République de Nauru envers l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Taiwan, le Japon et les États insulaires membres du Forum, nos organisations régionales et les autres pour leur financement continu et leur appui sous d'autres formes au programme PRAN. Le peuple de Nauru se souviendra toujours de la générosité dont ils ont fait preuve quand nous étions dans le besoin.

Nous sommes également reconnaissants au Fonds des Nations Unies pour la démocratie. Grâce à son assistance, Nauru a récemment adopté un certain nombre d'amendements constitutionnels importants, qui renforceront la bonne gouvernance et donneront à mon gouvernement plus de stabilité et de capacité de réaction.

L'un des pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies a un jour déclaré : « la mesure de nos progrès ne sera pas de savoir si nous avons augmenté l'abondance de ceux qui ont déjà beaucoup, mais de savoir si nous donnons assez à ceux qui ont trop peu ». Le Président Roosevelt est décédé avant la session inaugurale de l'Assemblée générale, mais nous qui sommes ici aujourd'hui, nous avons le devoir de perpétuer son esprit.

Le système de gouvernance multilatérale qui est celui des Nations Unies a émergé d'une période de crise grave et a permis au monde de vivre plus d'un demi-siècle de paix et de prospérité. Toutefois, les bénéfices n'ont pas été équitablement partagés, et les deux tiers de l'humanité sont restés à la traîne. Le temps est venu de reprendre ce projet commencé il y a 64 ans pour que la prospérité future soit partagée par tous, y compris les plus petits et les plus vulnérables. L'Organisation des Nations Unies reste notre meilleur espoir pour la création d'un monde plus juste et plus équitable.

Que Dieu bénisse la République de Nauru, et que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Marcus Stephen, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Johnson Toribiong, Président de la République des Palaos

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Palaos.

M. Johnson Toribiong, Président de la République des Palaos, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Johnson Toribiong, Président de la République des Palaos, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Toribiong (*parle en anglais*) : C'est la première fois que je prends la parole en qualité de Chef d'État. En 1977, toutefois, j'accompagnais au Conseil de tutelle la délégation de mon pays qui réclamait l'indépendance. En 1994, le régime de tutelle a pris fin et nous avons pris notre place parmi les Membres de l'Organisation des Nations Unies. Notre indépendance atteste le succès du régime international de tutelle, ce dont nous sommes reconnaissants. Le legs de notre expérience est une Constitution qui incorpore les droits et les libertés inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme : liberté,

démocratie, protection égale pour tous et primauté du droit.

Nous remercions les membres permanents du Conseil de sécurité qui ont reconnu notre souveraineté : le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la République française, la Fédération de Russie, la République populaire de Chine et les États-Unis d'Amérique. Les États-Unis étaient l'Autorité chargée de notre administration, et nous les remercions vivement d'être devenus un partenaire proche dans le cadre de l'Accord de libre association, une relation qui nous est chère et qui, nous l'espérons, sera de longue durée.

En tant que Membre nouveau et récent, les Palaos ont assumé leurs responsabilités au sein de la communauté des nations en déployant notamment des forces de maintien de la paix au Darfour, au Timor-Leste et aux Îles Salomon. Lorsque nous signons des conventions internationales et que nous remplissons nos obligations internationales en matière de lutte contre le terrorisme, telles qu'énoncées par le Conseil de sécurité, nous nous rappelons et honorons le legs de l'ONU.

Si nos progrès sur le plan politique ont été satisfaisants depuis l'indépendance, je dois dire à l'Assemblée que la poursuite de notre mode de vie tranquille, voire de notre existence même, est exposée à des menaces imminentes. Les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et la crise financière mondiale sont des défis que nous ne pourrions relever que si nous y travaillons avec la communauté internationale.

Nous souscrivons aux déclarations faites dans cette salle cette semaine qui exprimaient des préoccupations face aux changements climatiques. Nous saluons les engagements pris et notons que nous devons faire le maximum d'efforts pour arrêter la lente progression de ce tsunami qui menace de nous engloutir. À cette fin, les Palaos et leurs voisins des États fédérés de Micronésie et de la République des Îles Marshall ont adopté une politique commune, intitulée Green Energy Micronesia (GEM), en vue de s'acheminer vers une énergie renouvelable, pilier de notre sécurité énergétique collective. En outre, les Palaos ont signé le Statut de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, et nous attendons avec intérêt les travaux qui se dégageront des Émirats arabes unis. Nous formons l'espoir que les efforts conjugués

de toutes nos nations seront couronnés de succès à Copenhague.

Nous prenons note en particulier de la déclaration du nouveau Premier Ministre du Japon, M. Yukio Hatoyama. La vision du Japon et sa détermination à sauver notre planète sont une source d'inspiration. C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles nous appuyons l'octroi au Japon d'un siège permanent au Conseil de sécurité.

Nous réaffirmons que les changements climatiques sont effectivement une question transsectorielle et que tous leurs aspects, notamment leur impact sur la sécurité, doivent faire l'objet d'un examen. C'est pourquoi les Palaos et les petits États insulaires en développement du Pacifique ont présenté la résolution 63/281 de l'Assemblée générale sur « Les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité ». Nous espérons que le Conseil de sécurité donnera une suite substantielle à cette résolution.

Les Palaosiens ont toujours vécu en symbiose avec la mer. Mais aujourd'hui, la mer, qui a été pendant longtemps notre source de subsistance, se lève, rageuse pour nous détruire en même temps qu'elle devient stérile. Cette fureur est le résultat des violences exercées par l'humanité. Nous devons donc prendre toutes les mesures nécessaires pour laisser les océans « se guérir ». Autrefois, les chefs traditionnels des Palaos déclaraient un *bul* – un moratoire destiné à protéger une ressource devenue rare. Ce concept traditionnel, aujourd'hui appelée conservation, nous montre la voie à suivre. Comme disait le Mahatma Gandhi, « la Terre donne assez pour satisfaire les besoins de chaque homme, non pas sa cupidité ».

C'est pourquoi le monde doit déclarer un *bul* sur les pratiques de pêche destructrices comme le chalutage de fond en haute mer, la pêche non viable des requins pour leurs ailerons et la surpêche du thon. La pratique odieuse du chalutage de fond – qui consiste à traîner sur les fonds marins un filet lesté qui écrase presque tout sur son passage – contribue à la disparition rapide d'écosystèmes d'une importance critique, nos récifs coralliens. Aux Palaos, nous avons interdit le chalutage de fond en haute mer, mais, quoi que nous fassions dans nos propres eaux, il doit y avoir une solution internationale. De concert avec nos voisins du Pacifique, nous préconisons depuis plusieurs années un moratoire sur cette pratique. Dans sa résolution sur la viabilité des pêches adoptée en 2007

(résolution 62/177), l'Assemblée générale exhortait les nations et les organismes régionaux de gestion des pêches à ne plus pratiquer le chalutage dans des zones sensibles à partir de 2009 au plus tard. Nous avons attendu que cette résolution soit respectée, ce qui ne s'est pas fait. C'est pourquoi nous appelons de nouveau à un moratoire mondial sur cette pratique.

Une pratique tout aussi destructrice est le prélèvement des ailerons de requin. Nous l'avons interdite dans les Palaos et demandons au monde d'examiner cette question afin de sauver les requins de l'extinction. La force physique et la beauté des requins sont un baromètre naturel de la santé de nos océans. C'est pourquoi je déclare aujourd'hui que les Palaos vont devenir la première réserve nationale de requins au monde en mettant fin à la totalité de la pêche commerciale au requin dans nos eaux et en donnant aux requins un refuge où ils pourront vivre et se reproduire en paix dans nos quelque 600 000 km² d'océan. Nous demandons à toutes les nations de se joindre à nous. La nécessité de sauver les requins et notre environnement pèse bien plus lourd que le plaisir de consommer une soupe d'ailerons de requin.

Il est paradoxal que les Palaos connaissent des difficultés économiques alors qu'ils se trouvent au milieu de la zone de pêche la plus riche au monde, l'océan Pacifique. Nous ne pouvons plus rester les bras croisés pendant que des navires étrangers pénètrent illégalement dans nos eaux pour prendre notre plus grande ressource, les stocks de thon, sans souci de leur conservation et sans penser à compenser suffisamment les États insulaires qui sont les propriétaires de ces zones de pêche et qui comptent sur cette ressource. Les Palaos sont d'avis que le meilleur modèle à suivre pour conserver nos ressources en thon et en tirer le maximum est l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Je vais donc œuvrer à l'établissement de l'OPET, l'Organisation des pays exportateurs de thon, et je demande à nos amis de l'OPEP de venir nous aider à comprendre comment obtenir un prix équitable pour nos ressources menacées et comment assurer la viabilité de la pêche au thon.

J'en viens maintenant à la crise économique à laquelle mon pays fait face. En tant que pays en développement, nous remercions nos alliés et partenaires des subventions versées pour notre développement. Elles nous ont aidés.

M. Martínez Bonilla (El Salvador), Vice-Président, assume la présidence.

Mais nous devons reconnaître que les dons purs et simples ne sont pas créateurs d'emplois substantiels. Les emplois ainsi créés sont illusoire et temporaires. Sans une économie locale forte, nos enfants, notre ressource la plus précieuse, quittent nos côtes pour aller tenter leur chance ailleurs. Il faut mettre fin à la spirale descendante actuelle qu'entraîne leur départ, ou bien elle détruira le tissu même de notre société. Nos alliés et partenaires peuvent nous aider à stopper cette spirale en promouvant le développement de l'entreprise privée, grâce à l'investissement dans notre pays. Nous avons besoin de capitaux et de savoir-faire en gestion d'entreprises.

J'implore nos alliés et partenaires d'envisager de mettre en place des mesures d'incitation pour leurs ressortissants afin de les encourager à investir dans nos îles, à y venir pour y lancer des partenariats avec notre population riche en talents en vue d'y créer une économie viable. Laissons de côté, une fois pour toutes, l'illusion que nous avons besoin de dons. Ce dont nous avons besoin, ce sont de partenaires et d'investissements permettant de faire progresser notre économie, de mettre un terme à l'émigration de notre population et de faire avancer les Palaos vers l'autonomie économique.

Nous prenons note avec satisfaction de la décision de la République populaire de Chine d'inviter Taiwan à participer à l'Assemblée mondiale de la santé. La santé et la sécurité des populations du monde entier sont au cœur des idéaux de l'Organisation des Nations Unies. Afin de promouvoir plus avant ces idéaux, nous recommandons que Taiwan soit invité à prendre part de manière significative à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, et à d'autres organisations et forums internationaux.

Nous avons entendu les paroles des dirigeants de pays, grands et petits, puissants et vulnérables. Nous avons entendu la voix de la science. Nous devrions bien écouter ces paroles, remplir nos obligations envers nos populations actuelles et celles de la prochaine génération, et œuvrer en faveur d'une économie forte et d'une planète saine.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Palaos de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Johnson Toribiong, Président de la République des Palaos, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Estonie.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ilves (*parle en anglais*) : L'an passé, comme beaucoup de ceux présents dans cette Salle, j'ai parlé des effets de la crise économique mondiale actuelle sur notre peuple et de la nécessité de trouver une réponse internationale ou nationale efficace. Bien que la crise soit étroitement liée à des questions comme la paix et la sécurité, les droits de l'homme, le développement et beaucoup d'autres sujets de préoccupation commune, nous ne pouvons pas la laisser faire de l'ombre aux défis mondiaux auxquels nous faisons face actuellement.

Aujourd'hui, un an après l'effondrement des marchés financiers, les indicateurs cycliques pointent vers une stabilisation économique. La crise n'est toutefois pas résolue et la nécessité de restaurer la confiance et de réparer le système financier subsiste. De plus, chacun de nous doit faire un effort pour se retenir d'élever de nouvelles barrières, et éviter de jeter les bases de nouveaux déséquilibres mondiaux à plus long terme.

Dans la lutte contre les changements climatiques, nous avons finalement saisi l'ampleur de la tâche qui nous incombe, et je voudrais remercier le Secrétaire général d'avoir accueilli le Sommet sur les changements climatiques il y a quelques jours. Nous ne courons pas un 100 mètres, mais plutôt un marathon, au cours duquel il faut conserver une certaine vitesse. Si nous parvenons à rester sur la piste, nous serons tous vainqueurs à l'arrivée. Mais le temps nous est compté. Des glaciers qui fondent, des ouragans fréquents et

d'une force anormale, des inondations et des vagues de chaleur : ce n'est pas la planète que nous voulons laisser à nos enfants.

Des efforts unis au niveau mondial sont nécessaires pour parvenir, à Copenhague en décembre, à un accord global et ambitieux sur le climat pour l'après 2012. J'appelle tous les pays à fixer des objectifs contraignants, afin de se partager la tâche. La responsabilité doit être proportionnelle au mal causé. Je suis convaincu qu'appliquer le principe du « pollueur-payeur » motiverait les plus gros pollueurs à multiplier leurs efforts et aurait donc le plus grand effet.

La production d'énergie verte, les énergies renouvelables, l'utilisation rationnelle de l'énergie et la diversification des sources d'énergie : tout cela contribue non seulement à un développement économique et environnemental durable mais également à notre sécurité, puisqu'ainsi nous deviendrons moins dépendants de combustibles fossiles épuisables.

Comme élément essentiel de réduction des émissions des gaz à effet de serre, nous prévoyons un usage plus vaste des énergies renouvelables en Estonie, en particulier de la biomasse et de l'énergie éolienne. Avant la fin de l'année, une Agence estonienne du climat et de l'énergie sera créée pour aider les consommateurs à réduire leurs dépenses d'énergie et pour appuyer la construction de logements peu gourmands en énergie. Ce n'est qu'un exemple de la manière dont une politique climatique ambitieuse peut être employée pour relancer la croissance économique.

Pour défendre les principes essentiels de la Charte des Nations Unies, nous devons continuer à nous engager à fournir à l'ONU des ressources suffisantes pour qu'elle remplisse son rôle unique en vue de contribuer à la sécurité internationale. La conformité avec les principes fondamentaux inscrits dans la Charte, y compris l'obligation pour tous les Membres de ne pas avoir recours à la menace ou à l'usage de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, doit rester la base fondamentale du programme de l'ONU. Celle-ci doit rester engagée dans les domaines sensibles où elle peut apporter une contribution.

Ma délégation saisit cette occasion pour réaffirmer son ferme appui à la sécurité et à la stabilité de la Géorgie, fondé sur le plein respect des principes

d'indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale.

Je suis avec une grande inquiétude la situation en Afghanistan. Il est essentiel que le processus électoral aboutisse à des résultats légitimes aux yeux des Afghans. L'avenir de l'Afghanistan repose entre les mains du peuple afghan; la communauté internationale peut seulement lui apporter de l'aide. La consolidation des efforts du nouveau Gouvernement et de la communauté internationale peut et doit permettre de réaliser des progrès durables. L'Estonie fait partie des pays qui ont continuellement augmenté leurs effectifs militaires et civils en Afghanistan.

Je suis convaincu que le rôle et la visibilité accrues de l'Organisation des Nations Unies dans l'ensemble du pays ont un effet bénéfique pour la coordination des activités de développement qui, à leur tour, attireront davantage d'organisations non gouvernementales et d'autres organisations internationales dans la région.

Outre des conflits inter et intraétatiques, de nouvelles menaces asymétriques transfrontières apparaissent également : par exemple, la menace que constitue l'Internet. Les cybermenaces ne portent pas seulement atteinte aux systèmes indispensables des technologies de l'information mais aussi à l'ensemble de la population. Parallèlement à l'évolution rapide de l'informatique, des signaux d'alerte montrent que la situation peut prendre une ampleur bien plus grave : les cyberattaques sont de plus en plus complexes et de plus en plus fréquentes. Par conséquent, d'importants efforts de coopération doivent être déployés aussi bien par les gouvernements que par le secteur privé pour être en mesure de réagir de manière plus efficace.

Cette préoccupation mondiale croissante exige une approche internationale mieux coordonnée et un cadre juridique national renforcé, avec notamment des mesures visant à ériger en délit les actes cybernétiques malveillants. Notre objectif à long terme doit être la création d'une cyberculture universelle; la création d'un environnement informatique accessible à tous, sûr et serein pour tous.

S'agissant des affaires humanitaires, notre tâche est tout aussi difficile. L'instabilité de l'environnement naturel mondial, les différends politiques et les conflits armés, associés à l'instabilité économique et à la croissance démographique, vont certainement créer de nombreux nouveaux besoins d'ordre humanitaire et imposent que nous redoublions d'efforts à l'avenir. Nous devons être prêts à apporter une réponse plus

prévisible, plus juste et plus efficace aux crises humanitaires. La multiplication des besoins requiert une assistance et une coordination accrues ainsi qu'une plus grande diversification de la communauté des donateurs.

Certes, nous rencontrons tous à l'heure actuelle des problèmes économiques, mais nous devons absolument honorer nos engagements dans le domaine de l'aide humanitaire. Des décisions budgétaires malavisées ou un affaiblissement de la volonté politique pourraient en fin de compte s'avérer beaucoup plus coûteux et avoir de graves conséquences à long terme.

Je tiens à saluer le travail remarquable accompli par le Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire et les États Membres en vue d'une coordination plus efficace de l'action des travailleurs humanitaires et de la mise en œuvre du système d'action groupée. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, lancé il y a trois ans, a aussi prouvé qu'il était une initiative justifiée pour fournir une aide plus rapide et répartie de façon plus équitable aux zones touchées par des catastrophes. L'Estonie copréside actuellement avec l'Irlande l'initiative Good Humanitarian Donorship et appelle à ce titre l'ensemble des donateurs à appliquer les principes et bonnes pratiques d'action humanitaire afin que l'aide soit davantage axée sur les besoins et que son financement soit plus flexible.

Les questions humanitaires mondiales sont une priorité pour l'Estonie. Le fait que le pays occupe cette année la vice-présidence du Conseil économique et social et qu'il a tenu un rôle de chef de file dans des débats sur des questions humanitaires menés au sein de cet organe en est une illustration. Je trouve préoccupant que, dans de nombreuses situations appelant une action humanitaire, en particulier dans les situations de conflit, l'adhésion aux principes d'action humanitaire soit devenue sélective, ce qui empêche d'accéder aux victimes en toute sécurité et en temps voulu. Je conviens tout à fait avec le Secrétaire général adjoint John Holmes qu'aider à garantir un accès en temps voulu et des conditions de sécurité et de sûreté pour le personnel humanitaire n'est pas un luxe idéologique mais une nécessité pratique.

Il va de soi que les attentes sont plus importantes dans les périodes difficiles et, de ce fait, l'action de l'Organisation des Nations Unies visant à la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés fait l'objet d'un

examen plus attentif. Cependant, comment l'Organisation peut-elle se montrer à la hauteur de ces attentes au moment où elle lutte pour mener à bien sa réforme? Ces dernières années, les États Membres ont déployé des efforts considérables pour améliorer le système des Nations Unies alors qu'un autre élément important, la réforme du Conseil de sécurité, reste en suspens. Nous devons certes reconnaître la complexité du processus de réforme, mais nous devons aussi prendre conscience des conséquences graves qu'il faudra supporter si ce processus demeure incomplet.

En ce qui concerne la réforme d'un autre secteur de l'Organisation – l'égalité entre les sexes – des progrès considérables, qui touchent également à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement pertinents, ont été récemment accomplis. Aucun objectif lié à la sécurité, au développement ou aux droits de l'homme ne peut être atteint sans la pleine participation des femmes. L'Estonie a toujours apporté son plein appui aux fonds et programmes des Nations Unies favorisant l'égalité entre les sexes. Il nous incombe à tous, collectivement, de faire en sorte que cette réforme se concrétise au plus vite.

Face à la première crise financière du XXI^e siècle et à l'accélération du réchauffement de la planète, la nécessité d'une action concertée devient de plus en plus pressante. C'est pourquoi nous, les dirigeants de tous les pays, sommes réunis ici cette semaine : pour nous rappeler que nous devons continuer de garder à l'esprit l'objectif de la paix et de la prospérité et nous assurer que nous poursuivons tous le même but.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Estonie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire.

M. Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Gbagbo : Monsieur le Président, au moment où je prends la parole pour la première fois au cours de cette assemblée, permettez-moi de joindre ma voix à celle de tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune pour vous féliciter et dire toute notre fierté de vous voir présider la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Son élection consacre ses qualités personnelles en même temps qu'elle honore l'Union africaine.

Je salue notre Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. Il a su maintenir et renforcer la dynamique de l'Organisation des Nations Unies, dans le contexte des crises multiples que traverse le monde.

Il y a deux ans, je faisais, ici même à cette tribune, le point du règlement de la crise qu'a connue mon pays, la Côte d'Ivoire. J'ai salué à cette occasion, le rôle éminent des organisations régionales telles que l'Union africaine ou la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. J'ai surtout indiqué les voies de la dynamique interne qui nous ont amenés, l'État et l'ex-rébellion, à nous engager dans un processus de paix qui a abouti à la fin du conflit et à la préparation en cours des élections générales. Tout au long de ce processus nous bénéficions du soutien de l'ONU, à travers notamment l'Opération de Nations Unies en Côte d'Ivoire. Mais nous bénéficions encore plus de la facilitation du Président Blaise Compaore, Président du Burkina Faso voisin.

Grâce aux efforts de tous, grâce en particulier au travail et à la volonté de paix des Ivoiriens, le processus est entré dans une phase irréversible. Il n'y a plus aujourd'hui aucun obstacle politique à la tenue du scrutin. Je saisis l'occasion de cette rencontre pour exprimer, encore une fois, la reconnaissance de la Côte d'Ivoire à l'ONU et à tous nos amis pour leur implication dans le rétablissement de la paix.

Je voudrais dire enfin notre volonté de tout mettre en œuvre pour sortir définitivement de la crise par les élections. Nous sommes d'autant plus déterminés que les défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté demandent, en particulier de la part des petits États comme les nôtres, une stabilité politique fondée sur la démocratie. C'est à cette condition que nous pourrons

non seulement affronter efficacement nos difficultés actuelles, mais aussi apporter notre contribution à la compréhension et au règlement des crises internationales.

C'est à cela que nous invite le Président Treki, à travers le thème de cette soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, à savoir « Face aux crises mondiales, renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement ».

Nous constatons en effet qu'en plus des crises politiques récurrentes, les crises aiguës auxquelles le monde est aujourd'hui confronté touchent l'équilibre des nations et font peser une hypothèque sur notre avenir commun. En 2008, la crise de l'énergie a atteint des proportions jamais égalées. Le prix du baril de pétrole, on s'en souvient, est monté à plus de 150 dollars. À cette crise majeure sont venues s'ajouter une crise alimentaire et une crise financière inédite qui s'est rapidement transformée en une crise économique profonde. Le monde entier a pris conscience des risques sur les équilibres sociaux et politiques que comportent ces trois crises, qui sont intervenues en même temps. Ces crises ont ébranlé toutes nos certitudes et provoqué un vent de panique. Elles ont fait comprendre, brutalement, que rien n'était jamais acquis définitivement, même dans les grands pays.

Le monde entier s'est alors mobilisé tant au niveau individuel des États qu'au sein des institutions et organisations internationales pour faire face. Nous avons suivi que le Fonds monétaire international a été mobilisé pour aider des pays qui ne sont pas traditionnellement dans son champ d'intervention, comme en Europe du Nord. Cette mobilisation exceptionnelle traduit les inquiétudes de la communauté internationale de voir la situation déboucher sur des crises politiques et sociales incontrôlables.

Cependant, bien que la mobilisation et les concertations se soient déroulées dans le cadre multilatéral, les plans de sortie de crise qui en sont sortis sont d'un ordre différent. Les États du monde, en Amérique comme en Europe ou en Asie, ont adopté des plans nationaux. Cela montre qu'il y a des limites au multilatéralisme et que les États-nations conservent leurs prérogatives et prennent toutes leurs responsabilités en matière économique quand le besoin s'en fait sentir.

J'observe par ailleurs que la mobilisation en Afrique et autour de l'Afrique a été timide. Tout s'est passé comme si la crise financière n'était pas aussi une crise africaine ou, comme si le secteur financier africain n'était pas suffisamment intégré au système financier international. Peut-être que notre continent n'a pas pris la pleine mesure de ces crises? Et pourtant la crise financière a des conséquences sur le continent africain. En effet, ici sans doute plus vite qu'ailleurs, la crise financière s'est transformée en une crise économique, accentuant la fragilité économique et sociale à l'intérieur de nos pays.

La leçon que nous retenons de cette expérience est qu'il n'y a désormais pas de pays qui soit à l'abri des crises. Ce constat appelle la communauté internationale à redoubler de vigilance pour accroître la surveillance du système financier ainsi que celle du fonctionnement des institutions financières à l'échelle internationale. Il apparaît aussi opportun d'engager la réforme du système monétaire et financier international. Dans un tel contexte, la réforme de l'ONU, et principalement celle du fonctionnement de ses organes, est essentielle afin qu'elle puisse, de façon décisive, jouer le rôle principal dans le renforcement du multilatéralisme.

Parmi les questions transversales où l'ONU doit jouer un rôle important figure l'exacerbation des extrémismes. Le durcissement et le raidissement des positions prennent le pas sur le dialogue et contribuent à creuser encore plus le fossé entre les cultures appelées pourtant à une cohabitation harmonieuse. D'où l'importance historique de l'initiative de la réunion de haut niveau convoquée ici dans cette même salle, les 12 et 13 novembre 2008, sur l'urgence d'un vrai dialogue des religions en vue de la promotion de la culture de paix. Cette initiative vient renforcer les actions destinées à sensibiliser la communauté internationale sur la nécessité d'une diplomatie préventive sur cette question essentielle. Je pense à la Conférence mondiale de Madrid sur le dialogue entre les cultures qui s'est tenue en juillet 2008, ou encore, au lancement quelques années plus tôt en 2005, de l'Alliance des civilisations sous l'égide de l'ONU.

Nous sommes donc d'avis que toutes ces initiatives en faveur du dialogue des cultures ainsi que celles à venir, appellent l'institutionnalisation d'un cadre permanent de dialogue entre les civilisations en vue de travailler au rapprochement des peuples.

Concernant la paix et la sécurité dans le monde, la seule voie efficiente vers une paix durable demeure le traitement équitable des conflits au sein d'un Conseil de sécurité réformé, plus démocratique et plus crédible. Il y a lieu de bâtir ensemble une ONU plus forte dans son mandat et dans sa représentativité.

Dans cette perspective, il est mieux indiqué de confier la prévention, la gestion et le règlement des conflits locaux aux organisations régionales voire sous-régionales. Cette approche, qui a été consacrée en avril 2008 par le Conseil de sécurité, gagnerait à être approfondie par une véritable mise à jour du mécanisme de coopération avec les organisations régionales tel que prévu par la Charte des Nations Unies de 1945.

À cet égard, je voudrais tout simplement réitérer ici la position de ma délégation, qui s'appuie sur l'expérience de la gestion et du règlement de la crise ivoirienne. Le dialogue direct à l'ivoirienne offre, en effet, des pistes de réflexion que pourraient utilement exploiter les Nations Unies. Et je pense que la délégation burkinabé peut en parler tout aussi bien que nous, sinon mieux.

Un autre sujet de préoccupation est celui de la pauvreté dans le monde. La paix et la sécurité dans le monde sont tributaires de l'éradication de l'extrême pauvreté et de la réduction de la pauvreté. C'est pourquoi ma délégation se félicite de la tenue, durant la session écoulée, des deux réunions de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique et des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous accueillons favorablement les conclusions et recommandations de ces réunions.

La Côte d'Ivoire a résolu de s'affranchir du fardeau de la dette qui constitue une hypothèque sur ses objectifs de développement. Sur la dette, des réunions ont eu lieu; et sur la dette, des réunions ont encore besoin d'avoir lieu; et sur la dette des décisions ont besoin d'être prises. Parce que les dettes qui ont été contractées en 1960, dans les années 60, dans les années 70, dans les années 80 hypothèquent aujourd'hui le développement des pays africains. Il faut y penser. C'est une loi de la nature que quand un petit pays fragile est trop encombré par une dette dont les dirigeants ne savent même pas souvent à quoi elle a servi, eh bien ces pays-là vont faire naufrage et le monde avec ces pays. L'Afrique fait partie du monde. Si une décision n'est pas prise sur les problèmes de la

dette des pays africains, c'est tout le système financier mondial qui va aller droit dans le mur.

C'est pourquoi j'insiste aussi, à part le problème de la dette, sur le problème des changements climatiques. On parle des changements climatiques, et on a raison d'en parler. Mais nous appelons à des décisions urgentes pour la plupart de nos pays. En Afrique de l'Ouest – je ne connais pas bien la situation ni en Afrique centrale ni en Afrique australe –, il est prouvé que le désert avance de 2 kilomètres par an. Ça veut dire quoi? Ça veut dire que dans 50 ans le désert aura avancé de 100 kilomètres et que le désert sera sur les côtes. Il faut prendre des décisions.

Mais en même temps que le désert avance, sur la côte, les villages, les maisons disparaissent périodiquement dans la mer. Au Nigéria, au Bénin, au Togo, au Ghana, en Côte d'Ivoire, et j'en passe, il y a des gens qui vivent aujourd'hui les pieds dans l'eau. Il y a des gens qui vivent sans savoir si le lendemain ils vont se réveiller dans leurs maisons, ou bien si leur maison ne va pas se retrouver au fond de la mer. Il faut des mesures d'urgence. Il faut non seulement des réunions, mais il faut des décisions, et il faut l'applicabilité de ces décisions-là. Les déserts, la mer, les inondations. Partout, au Burkina Faso, au Mali, en Côte d'Ivoire, quand les pluies arrivent maintenant, elles arrivent de façon catastrophique, et les pluies que nous appelons pour le bien de nos producteurs agricoles sont maintenant devenues un sujet d'inquiétude. On ne sait plus si la pluie qui va venir va nous apporter la mort, ou si elle va nous apporter la vie.

L'Afrique se bat, elle se bat seule, elle aimerait tellement se battre avec le monde entier autour d'elle. C'est aussi des faits que nous sommes venus exposer ici. Pour que l'Afrique ne se sente plus abandonnée, pour qu'elle ne se batte plus seule. Bientôt, dans 50 ans, selon les experts, il sera plus facile de chercher et de trouver du pétrole que de chercher et de trouver de l'eau, de l'eau propre à la consommation, parce qu'il faudra aller très loin, trop loin pour nos économies.

Qu'est ce qu'on fait? Le problème de l'eau propre est devenu un problème. Oui, dans certains pays pétroliers riches dans le monde arabe, nous avons vu nos frères travailler l'eau de mer pour la rendre potable. Mais combien de pays dans le monde ont les moyens de rendre potable l'eau de mer? Cela coûte extrêmement cher. Il faut au niveau des Nations Unies,

là encore, des réunions, mais non seulement des réunions, mais des décisions suivies d'effets.

Ce sont ces problèmes que je suis venu soumettre de la part de la délégation ivoirienne. Mais les membres le savent, l'Afrique est faite de telle sorte que quand une délégation parle, ce sont toutes les délégations qui parlent parce que nous sommes confrontés au même problème. Je souhaiterais qu'à partir d'aujourd'hui, nous puissions effectivement tourner la page aux crises internes. Et tout le monde sait que l'Afrique fait d'énormes progrès. Aidez nous à rendre nos États forts, en nous aidant à lutter contre la pauvreté, contre l'extrême pauvreté, contre les changements climatiques qui sont catastrophiques chez nous – ces changements climatiques sont dangereux dans le reste du monde, mais sont catastrophiques chez nous – et en nous aidons à nous apprêter pour affronter ce siècle qui s'annonce dur. Que Dieu bénisse les Nations Unies!

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Côte d'Ivoire de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Laurent Gbagbo, Président de la république de Côte d'Ivoire, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Compaoré : La soixante-quatrième session de l'Assemblée générale de notre Organisation commune se tient à un moment où la communauté internationale, confrontée à diverses crises, s'interroge sur les conditions de bâtir un monde de paix et de développement partagé. En effet, si les conséquences politiques et économiques de la crise financière que nous vivons actuellement concernent le monde entier, elles sont et seront plus sévères pour les pays africains en raison de la fragilité et de la faible diversité de leurs économies.

Est-il juste que ceux qui ne sont pas à l'origine de ce vaste dérèglement international soient ceux qui

paient le prix le plus fort? Assurément non. C'est pourquoi, face à la profonde récession qui affecte la planète entière, il importe de renforcer les partenariats au développement aux fins de corriger les dysfonctionnements du système économique mondial actuellement défaillant. Je salue les pertinentes conclusions des conférences au sommet sur la crise financière et économique susceptibles de nous installer dans une gouvernance mondiale plus vertueuse, garante d'un développement durable pour l'ensemble des États.

Pour relancer la croissance, instaurer le plein emploi et rétablir la confiance, l'adoption de règles strictes de régulation et de contrôle du système financier international est fondamentale. Parallèlement, l'accroissement de l'aide aux pays en développement est nécessaire pour favoriser l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le 1^{er} septembre 2009, le Burkina Faso a subi des inondations, qui ont entraîné des pertes en vies humaines et des dégâts matériels très importants. Je renouvelle ma profonde gratitude à nos amis et partenaires qui nous soutiennent dans la gestion des conséquences de cette catastrophe naturelle. La multiplication dans le monde de tels événements est due aux effets des changements climatiques. Il nous faut, par conséquent, prendre la mesure de l'impérieuse nécessité d'y apporter des solutions appropriées. À cet égard, j'apprécie la forte convergence de vues, ainsi que la mobilisation de la communauté internationale autour de la problématique des changements climatiques.

La quinzième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue du 7 au 18 décembre prochain à Copenhague, offrira aux nations du monde une occasion privilégiée pour prendre des décisions hardies afin de préserver notre génération et protéger notre planète des effets du réchauffement du climat. C'est dans cette perspective que le Burkina Faso abritera, du 9 au 11 octobre 2009, à Ouagadougou, le septième Forum mondial du développement durable sur le thème « Le changement climatique : quelles opportunités pour un développement durable? ». Cette rencontre permettra à l'Afrique, continent à faibles capacités de résistance et d'adaptation aux conséquences du changement climatique, d'enrichir sa contribution au débat mondial sur la question.

Les conflits récurrents qui affectent le monde, constituent de véritables menaces pour la paix et la

sécurité internationales et de sérieux obstacles au progrès économique et social des nations. Le Burkina Faso exprime sa vive préoccupation face à la situation qui prévaut actuellement au Darfour, au Sud-Soudan, et réitère son engagement à accompagner le peuple soudanais dans sa quête de paix. À ce titre, l'envoi dans cette zone d'un bataillon militaire burkinabé pour le compte de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, ainsi que la participation prochaine d'une unité de police constituée aux opérations de maintien de la paix, s'inscrivent dans cette logique. L'appui de la communauté internationale aux efforts du Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU, pour créer les conditions d'un dialogue productif et d'un accord définitif de paix entre les principales parties, est indispensable.

La situation en Somalie demeure également une tragédie qui exige un franc soutien au Gouvernement fédéral de transition, afin qu'il rétablisse de façon irréversible, la sécurité sur toute l'étendue du pays et dans les eaux territoriales somaliennes. Le Burkina Faso suit avec une attention particulière l'évolution de la situation politique en Guinée et à Madagascar. Dans ces deux pays, j'invite les différents acteurs politiques à engager un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Je félicite l'Union africaine et les organisations sous régionales dont les efforts ont permis de trouver des solutions satisfaisantes à de nombreux foyers de tensions sur le continent. La tenue de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau constitue un exemple de succès remporté par la communauté internationale. J'invite particulièrement la Commission de consolidation de la paix à soutenir le Gouvernement bissau-guinéen dans la reconstruction du pays.

En Côte d'Ivoire et au Togo, l'engagement des acteurs politiques à assurer l'application effective des Accords de sortie de crise, suscite de réels motifs d'espoirs pour l'organisation d'élections présidentielles régulières et transparentes. Je salue la disponibilité constante du Conseil de sécurité à accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de l'Accord politique de Ouagadougou, et l'invite à poursuivre son action en faveur d'une résolution pacifique des conflits.

S'agissant de la question du Sahara occidental, le Burkina Faso réaffirme son adhésion à la résolution 1813 (2008) du Conseil de sécurité, soutient les efforts du Secrétaire général pour la recherche d'une solution

politique et considère l'« Initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara » comme une voie appropriée pour le règlement de ce différend.

Au Moyen-Orient, nous nous félicitons du bon déroulement des élections au Liban et encourageons ce pays à améliorer ses relations avec la Syrie et Israël. La stabilité retrouvée du Liban et les perspectives de normalisation avec les États voisins constituent une opportunité pour envisager avec sérénité un règlement global de la question palestinienne.

La contribution de la République de Chine (Taiwan) au développement des pays les moins avancés mérite d'être saluée. Sa participation à la dernière session de l'Assemblée mondiale de la santé augure d'une évolution positive de l'apport de ce pays à la vie de la communauté internationale.

Depuis quelques années, la question de la prolifération des armes nucléaires, qui représente un immense danger, divise la communauté internationale. J'adresse mes remerciements et mes encouragements au Président Obama pour avoir organisé et dirigé avec succès le sommet du Conseil de sécurité consacré au désarmement et à la non prolifération nucléaires. Les engagements pris pourraient conduire à un monde dénucléarisé, plus ambitieux dans l'exploitation du nucléaire civil et plus vigilant sur les trafics illicites des matières nucléaires.

La réforme de l'ONU qui occupe notre agenda depuis plus d'une décennie, nécessite une démarche prudente mais résolue, en particulier en ce qui concerne le Conseil de sécurité. Je forme le vœu que les négociations s'engagent rapidement sur les questions relatives à une représentation juste et équitable de toutes les régions du monde, au renforcement de l'efficacité du rôle du Conseil et à la revitalisation de l'Assemblée générale. Fidèle aux idéaux de l'ONU, le Burkina Faso apportera sa contribution aux diverses réflexions et actions en cours, pour donner à notre Organisation mondiale, la vigueur et l'autorité indispensables pour prendre en charge les nouveaux défis qui s'annoncent.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Burkina Faso de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du général Michel Sleiman, Président de la République libanaise

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République libanaise.

Le général Michel Sleiman, Président de la République libanaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le général Michel Sleiman, Président de la République libanaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sleiman (*parle en arabe*) : Permettez-moi tout d'abord d'adresser toutes mes félicitations à M. Ali Abdussalam Treki pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour sa soixante-quatrième session, et d'exprimer toute mon appréciation à son prédécesseur, S. E. le révérend père Miguel d'Escoto Brockmann, pour les efforts qu'il a déployés au cours de son mandat. Mes remerciements vont également à S. E. le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son rapport annuel exhaustif sur les travaux de l'Organisation (A/64/1) et pour l'intérêt particulier qu'il accorde en permanence au Liban et à son peuple.

Tout en suivant avec grand intérêt toutes les questions d'ordre politique, économique, social et juridique inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, c'est plein d'espoir et de fierté que le Liban aspire à être élu membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2010-2011, fort du large soutien que nous souhaitons avoir des pays frères et amis à cet égard. Le Liban aborde cette échéance avec confiance, car il est un membre fondateur de cette Organisation internationale fédératrice et il a participé activement à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Aussi, il y a des milliers d'années, il a contribué au mouvement créateur de la civilisation, notamment en apportant des innovations qui ont favorisé l'échange, la communication et le dialogue entre les nations et les peuples. Ce même peuple a sillonné les

mers et les océans à la recherche de nouvelles perspectives et de nouveaux horizons pour la coopération et la communication. Il a également joué un rôle actif en diffusant les principes de liberté et de démocratie, en ancrant le principe du nationalisme arabe et en jetant les fondements de la renaissance intellectuelle et littéraire dans le monde arabe.

Le Liban réitère aujourd'hui du haut de cette tribune son attachement à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de la légitimité internationale, en tête desquelles figure la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Il réaffirme également sa disposition à prendre part, dans un esprit de responsabilité et de sérieux, dans les deux années à venir, aux délibérations du Conseil de sécurité et aux résolutions qui en émaneront, notamment celles relatives au maintien de la sécurité et de la paix au Proche-Orient. Par ailleurs, le Liban accordera un intérêt particulier aux discussions et aux débats axés sur la réforme de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes pour les rendre plus aptes à relever les défis qui se posent à notre monde contemporain.

Il n'est pas étrange que la Constitution libanaise, adoptée en 1926, soit deux décennies avant la création de l'Organisation des Nations Unies, ait stipulé que « La liberté de conscience est absolue au Liban et [que] l'État respecte toutes les confessions et en garantit et protège le libre exercice ».

De fait, le modèle unique de coexistence qu'incarne le Liban permet aux différentes confessions de participer activement à la vie politique, dans un cadre de démocratie et de liberté de pensée et d'expression. Ce modèle de coexistence contredit les théories d'épuration ethnique ou religieuse et les doctrines qui prônent la pensée unique. Ceci explique l'appel que j'ai lancé il y a un an à faire du Liban un centre internationalement reconnu pour le dialogue des cultures, des religions et des civilisations, ce qui correspond à son rôle de trait d'union entre l'Est et l'Ouest et à son message en tant que pays où cohabitent 18 communautés religieuses différentes de manière unique et exceptionnelle.

La première mission assignée au Conseil de sécurité est celle de préserver la sécurité et la paix internationales. Malheureusement, notre région, berceau des trois religions monothéistes, continue d'être un foyer principal de tensions, de conflits et de guerres, depuis la Nakba de la Palestine en 1948 et l'exode forcé de sa population.

Toute solution à la question du Proche-Orient requiert de toute évidence une vision préalablement réfléchi et intégrée dont les composantes principales se trouvent consignées dans les résolutions de la légitimité internationale et dans les termes de référence de la Conférence de Madrid et de l'Initiative de paix arabe. Une telle solution nécessite avant tout une véritable volonté politique chez les différentes parties concernées d'aller vers la paix et de se conformer à ses exigences.

Cependant, une telle volonté n'existe pas chez la partie israélienne où la polémique se poursuit, tant au niveau gouvernemental que sur le plan populaire, sur la pertinence et la convenance d'une paix juste. Dans le même sens, Israël ne cesse de lancer des menaces d'agression et de guerre comme moyen d'imposer sa domination et son hégémonie et de consacrer le fait accompli, si ce n'est dans une intention d'expansionnisme, de déportation de populations et de violation des droits des peuples palestinien et arabes. En contrepartie, les États arabes ont soumis une initiative de paix globale approuvée à l'unanimité au Sommet de la Ligue arabe qui a eu lieu à Beyrouth en 2002.

Il est donc aujourd'hui plus que jamais nécessaire que la communauté internationale prenne les mesures contraignantes adéquates pour amener Israël à honorer ses obligations internationales à l'égard du processus de paix, dans des délais bien définis et raisonnables, conformément aux recommandations du dernier Sommet de la Ligue arabe qui s'est tenu à Doha (Qatar). Sinon, comment parviendrons-nous à convaincre nos peuples de l'aptitude de la communauté internationale à imposer une solution globale et juste des diverses dimensions du conflit du Proche-Orient, y compris le retrait de tous les territoires arabes occupés et l'instauration d'un État palestinien indépendant et souverain avec Jérusalem pour capitale, alors que cette communauté n'a pas été jusqu'ici en mesure de contraindre Israël à arrêter la construction de ses colonies, à lever le blocus arbitraire contre Gaza et à mettre fin aux opérations de judaïsation de la terre à Jérusalem?

Nous ne saurions oublier, dans ce contexte, que les peuples ont, dans tous les cas de figure, la latitude de préserver leur droit de récupérer leurs territoires occupés par tous les moyens disponibles et légitimes, dans le respect des dispositions de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes de l'ONU.

C'est dans ce contexte que le Liban a réussi, comme vous le savez, à libérer la majeure partie de son territoire de l'occupation israélienne au printemps de l'an 2000, après qu'Israël eut refusé, durant 22 années consécutives, d'appliquer la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité l'appelant à un retrait immédiat et inconditionnel de tout le territoire libanais.

Nos séances qui se tiennent cette année coïncident avec le soixantième anniversaire de la création de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). À cette occasion, le Liban tient à affirmer que toute solution au problème des réfugiés palestiniens se doit d'abord d'être d'ordre politique, et réitère son soutien entier à tout effort visant à promouvoir le programme et les capacités de ladite institution de sorte à lui permettre d'améliorer les conditions de vie des réfugiés, en collaboration avec les pays hôtes, en attendant de trouver une solution juste et définitive à leur tragédie.

Une telle solution ne pourrait, en aucun cas, outrepasser leur droit naturel et légitime au retour dans leur terre et leur pays d'origine et ne saurait se produire sans la participation des pays hôtes ou en contradiction avec leur souveraineté, leurs situations particulières ou leurs intérêts nationaux. D'où le refus exprimé par le Liban de l'implantation des réfugiés palestiniens sous toutes ses formes sur son territoire, dans le souci de préserver leur droit au retour et de respecter les stipulations de sa Constitution et de son pacte national, une position sur laquelle il ne saurait faire de concessions quoi qu'il en soit et à laquelle il n'acceptera jamais de renoncer. Cela dit, je saisis l'occasion pour exprimer notre gratitude aux États qui commencent à se montrer compréhensifs vis-à-vis de cette position libanaise et disposés à la défendre.

Le Liban a su, au cours de l'année passée, maintenir sa stabilité interne, démanteler des réseaux israéliens d'espionnage et de nombreux groupuscules terroristes, continuer à appliquer la résolution 1701 (2006), renforcer ses relations avec les pays amis et frères et tenir des élections législatives transparentes et intègres de l'avis de l'ensemble de la communauté mondiale, élections dont les résultats ont été reconnus par toutes les parties prenantes. Il a également réussi à gagner en crédibilité et à rester à l'abri des répercussions de la crise financière mondiale, à attirer davantage de touristes et d'investisseurs, et à atteindre un taux de croissance de près de 6 %; et le voici aujourd'hui qui se prépare à accueillir la sixième

édition des Jeux de la Francophonie à Beyrouth dans quelques jours.

Alors que les consultations pour la formation d'un gouvernement vont bon train, conformément aux dispositions de la Constitution et aux exigences de la recherche du consensus, nous souhaitons que soit formé un gouvernement d'union nationale sans plus tarder, ce qui permettra de relancer la dynamique de l'action étatique et de lancer le chantier des réformes politiques, administratives et judiciaires que les Libanais appellent de leurs vœux, un gouvernement qui, en définitive, s'emploiera à servir les intérêts de son peuple et non les siens propres, afin de pouvoir réussir et aller de l'avant.

Dans le même ordre d'idées, trois ans s'étant écoulés depuis l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1701 (2006), le Liban affirme aujourd'hui qu'il est indispensable de poursuivre les efforts en vue d'amener Israël à se conformer à toutes les dispositions de ladite résolution, en particulier l'obligation de se retirer de tous les territoires libanais qu'il continue d'occuper dans les fermes de Chebaa, les collines de Kfarchouba et la partie nord du village de Ghajar et d'arrêter ses violations quotidiennes de la souveraineté libanaise et ses menaces réitérées contre le Liban, ses institutions et son infrastructure.

À cet égard, le Liban tient à saluer le rôle assumé par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) au Sud-Liban, au titre des règles d'engagement convenues, et la coordination continue avec l'armée libanaise, et à affirmer son attachement à la sécurité de cette Force, tout en remerciant son commandant et son effectif pour les efforts louables et les sacrifices qu'ils continuent de consentir au service de la paix et de la stabilité.

Par ailleurs, le Liban n'aura de cesse d'appeler la communauté internationale et d'œuvrer en vue d'amener Israël à dédommager convenablement le Liban pour les dégâts considérables occasionnés par ses attaques répétées contre lui, y compris les dommages causés par la marée noire qui s'est répandue sur les côtes libanaises suite à l'attaque israélienne menée contre la centrale électrique de Jiyeh durant l'été 2006.

L'expérience des 61 années précédentes ont confirmé un ensemble de vérités. Premièrement, la cause palestinienne est au cœur du conflit du Moyen-Orient. Deuxièmement, le recours par Israël à la force pour imposer une situation de fait accompli est

inefficace et ne saurait saper la volonté du peuple arabe et sa détermination à recouvrer ses droits. Troisièmement, les solutions partielles et unilatérales ne peuvent engendrer une paix véritable et authentique, et les solutions injustes sont vouées à l'échec.

Les changements politiques, intellectuels et idéologiques radicaux qui ont bouleversé le monde à partir de la moitié du siècle passé n'ont pas manqué d'avoir un impact considérable sur les situations et les relations des nations et des peuples, sans parler de l'accumulation préoccupante des problèmes d'ordre socioéconomique et écologique. Si les conflits et les crises qui éclataient dans le passé prenaient une simple dimension locale ou régionale, toute crise et tout conflit qui surgit aujourd'hui à l'heure de la mondialisation ne peut que constituer de fait un conflit global ou à dimensions globales, comme l'attestent, à titre d'exemple, la vague de terrorisme mondial et les répercussions de la crise financière mondiale et des fléaux et épidémies qui se répandent à travers les continents.

Depuis la nuit des temps, les guerres n'ont été que souffrances tragiques, douloureuses et coûteuses empreintes de sang, de larmes et de déceptions, comme dans les combats épiques. Voilà pourquoi nous souhaitons que l'Organisation des Nations Unies conçue comme une entité visant à prévenir les guerres et à résoudre les conflits de manière pacifique, continue à être au cœur des efforts internationaux actifs et impartiaux pour faire prévaloir le droit et triompher la justice.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République libanaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

Le général Michel Sleiman, Président de la République libanaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Cheikh Sharif Cheikh Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne

M. Cheikh Sharif Cheikh Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Cheikh Sharif Cheikh Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ahmed (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais adresser mes félicitations à M. Ali Treki pour son élection à la fonction de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Nous sommes convaincus que la communauté internationale tirera grand profit de son expérience et de sa sagesse sur les plans politique et humain, et aux niveaux local et international. Par la même occasion, je remercie sincèrement le Secrétaire général et tous les gouvernements, les organisations internationales et les membres permanents qui ont soutenu et promu la paix et la stabilité en Somalie, et qui ont fourni à notre pays l'aide nécessaire pour protéger notre souveraineté, l'intégrité de notre territoire et notre unité.

J'aimerais présenter nos condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie en défendant la paix et la stabilité en Somalie. Je tiens à remercier tout particulièrement l'Union africaine, qui a fait d'énormes sacrifices pour la cause de la paix en Somalie.

À présent, j'aimerais parler des efforts et des progrès réalisés par le Gouvernement somalien depuis son accession au pouvoir à la suite du processus de paix de Djibouti, des progrès qui ont été faits malgré les difficultés et les défis énormes auxquels fait face la nation somalienne, étant donné surtout que ce gouvernement a été mis en place après 18 ans d'anarchie et de chaos. Parmi les priorités définies par mon gouvernement figurent l'amélioration de la situation sur le plan de la sécurité, la promotion des efforts en vue de la réconciliation et la fourniture de l'assistance humanitaire nécessaire aux personnes déplacées et aux personnes qui souffrent dans notre pays.

Malheureusement, les rebelles essaient de renverser le Gouvernement somalien, qui en est encore à ses débuts dans ses tentatives d'assurer la sécurité. Ces éléments rebelles ont mené une insurrection violente contre le Gouvernement, alimentée par les conséquences et les effets négatifs des 18 dernières années, qu'aggravent le taux actuel de chômage très élevé et la faiblesse qui caractérise notre pays en matière de sécurité. Il est clair que des éléments étrangers ont rejoint les rangs de la rébellion et que certains de ces extrémistes étrangers occupent des

postes clefs de responsabilité au sein de ce mouvement rebelle.

Je voudrais rappeler que nous avons fait échec à la tentative de coup d'État perpétrée par les rebelles contre le Gouvernement. Nous sommes convaincus que si nous avons pu triompher, c'est grâce à Dieu tout d'abord, et aussi grâce aux efforts de notre gouvernement et de notre peuple, ainsi qu'à l'assistance de la communauté internationale et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous nous efforçons actuellement de promouvoir et de renforcer les forces somaliennes de sécurité, de créer de nouvelles forces navales et un nouveau corps de garde-côtes pour nous attaquer au problème de la piraterie, qui reste une menace pour les transports maritimes internationaux dans le golfe d'Aden et l'océan Indien. Toutefois, malgré les progrès que nous avons réalisés, il reste encore beaucoup à faire.

La rébellion en Somalie est une nouvelle forme d'insurrection qui apparaît dans le monde aujourd'hui. Cette rébellion est menée par des extrémistes étrangers et somaliens, qui sont contre l'Islam, la paix, la sécurité et la stabilité. Ce sont des fauteurs de troubles qui sèment la destruction et profitent du chaos et de l'anarchie qui ont existé en Somalie depuis 1991.

À notre avis, il ne faudrait pas sous-estimer ou prendre à la légère ce qui se passe en Somalie. La communauté internationale devrait prendre des mesures immédiates et décisives pour s'assurer que notre peuple ne soit pas pris en otage par ces groupes extrémistes qui agissent contre notre liberté et notre destin. Du haut de cette tribune, je tiens à déclarer que si le monde ne comprend pas la gravité de ce qui se passe en Somalie, les conséquences seront très néfastes. Les problèmes que nous connaissons risquent de se propager dans les pays voisins et même dans le monde entier.

Le problème du terrorisme international n'est pas seulement limité à la Somalie et il devrait être traité à l'échelle internationale.

Je vais maintenant parler de la question de la piraterie, qui est devenue récemment un sujet de grande préoccupation pour la communauté internationale. Le phénomène de la piraterie est étroitement lié à la situation sécuritaire actuelle en Somalie. En conséquence, tant que la situation sécuritaire en Somalie restera la même, les actes de piraterie se poursuivront d'une manière ou d'une autre. Toutefois, nous tenons à souligner qu'il y a eu

récemment une réduction des actes de piraterie, grâce aux efforts collectifs internationaux. Il est tout de même essentiel de déployer des efforts supplémentaires dans la lutte contre la piraterie.

Les déchets toxiques jetés au large des côtes de la Somalie, la pêche illégale et le pillage des richesses nationales constituent des violations de la souveraineté de la Somalie et causent des dégâts importants et de la pollution, qui a un effet négatif sur l'environnement.

Nous sommes résolus à nous engager dans un dialogue politique ouvert à toutes les parties prenantes somaliennes, y compris les rebelles armés.

Nous sommes déterminés à négocier avec toutes les parties, même avec celles qui sont contre le Gouvernement, en tout temps et en tout lieu, afin de mettre fin au conflit qui fait rage dans notre pays. Nous n'épargnerons aucun effort pour faire cesser le conflit et trouver une solution politique durable. Nous garantirons la sécurité de notre peuple et protégerons notre souveraineté et notre intégrité territoriale, mais les extrémistes ne croient aucunement aux bienfaits de dialogue ou de la négociation; ils ne croient qu'aux fusils et aux canons.

Nous sommes prêts à poser les bases solides d'un système politique démocratique participatif, ouvert et transparent en mettant en place des institutions démocratiques solides qui seront le reflet de la volonté politique collective et des valeurs culturelles du peuple somalien. Ce système reposera sur un régime institutionnel et des mécanismes constitutionnels conçus pour protéger les droits de l'homme et l'état de droit.

Parallèlement, nous encouragerons les véritables principes islamiques qui préconisent la tolérance, les libertés individuelles, le respect des droits individuels et l'égalité universelle des droits devant la loi, indépendamment du sexe, du clan ou de l'origine ethnique.

En outre, nous œuvrerons sans relâche à l'établissement d'un système économique de libre-échange afin d'attirer l'investissement étranger direct et d'encourager la propriété privée. Le système que nous mettrons en place comprendra des institutions financières saines et efficaces dotés de mécanismes solides de lutte contre la corruption.

Nous utiliserons tous les moyens nécessaires pour reconstruire un État national somalien en paix avec lui-même, avec ses voisins et avec la communauté

internationale. En outre, nous avons l'intention d'instaurer une coopération étroite avec la communauté internationale dans le domaine de la sécurité.

À ce moment éprouvant de l'histoire, la Somalie a un besoin urgent de l'appui et de l'assistance de la communauté internationale, en particulier sous la forme d'une aide humanitaire et dans le domaine de la sécurité. Depuis 1991, la Somalie ne connaît ni paix, ni stabilité, ni sécurité. Il a donc été difficile de réaliser un développement social et économique et de protéger les droits de l'homme.

Il est possible d'instaurer la sécurité et la stabilité si certaines mesures essentielles sont prises, relatives notamment à la promotion de la sécurité et des forces de police, du système judiciaire et des institutions administratives. Les effectifs de l'Union africaine doivent être portés au niveau nécessaire, et il faut les renforcer par l'ajout d'autres contingents à condition de leur assurer un financement, un entraînement et des équipements suffisants pour qu'ils puissent s'acquitter de leur tâche. Il faudra, pour rétablir la sécurité en Somalie, que ces mesures soient mises en œuvre avec détermination et le plus rapidement possible.

M. Sangqu (Afrique du Sud), Vice-Président, assume la présidence.

S'agissant de l'assistance humanitaire, il faut souligner que la situation des réfugiés, tant en Somalie qu'au-delà de ses frontières, continue de se détériorer. Il y a dans le pays près de 3,8 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire. Notre peuple traverse une véritable tragédie humanitaire aggravée par plusieurs années de sécheresse. L'accès des travailleurs humanitaires à ceux qui ont besoin d'aide est fortement entravé par la situation sécuritaire, qui s'est dégradée en raison du conflit.

S'agissant des résolutions du Conseil de sécurité sur l'embargo sur les armes, j'engage instamment le Conseil à réexaminer la question et je lui demande de nous aider à renforcer nos forces de sécurité, sans lesquelles toute tentative de reconstruire l'infrastructure et d'instaurer la sécurité et la stabilité en Somalie sera vouée à l'échec.

En ce qui concerne la conférence des donateurs tenue à Bruxelles en avril 2009 en application de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité, nous voudrions demander aux pays donateurs qui ont mis des fonds à la disposition de la Somalie d'accélérer l'allocation d'un financement additionnel. J'exhorte

également les États Membres de l'ONU et les membres du Conseil de sécurité à prendre de nouvelles mesures pour mieux aider la République somalienne à mettre fin à l'intransigeance des extrémistes, et à faire en sorte qu'il n'y ait plus d'obstacle au relèvement de la Somalie et à la reconstruction de son infrastructure, et ce afin que nous puissions en finir avec le véritable drame quotidien que vit le peuple somalien.

Nous sommes convaincus que nos progrès en matière de sécurité nous permettront sans doute de contrer les effets économiques et sociaux négatifs des événements chaotiques des 18 dernières années. La Somalie serait en mesure de faire renaître l'esprit d'entreprise de son peuple. Nous avons déjà commencé à faire des progrès tangibles grâce aux fonds envoyés par la diaspora somalienne. Si la Somalie retrouvait un certain degré de stabilité et de sécurité, notre économie pourrait se développer raisonnablement au cours des prochaines années. Quoi qu'il en soit, paix, stabilité et développement sont intimement liés; il ne saurait y avoir de paix sans développement ou de développement sans paix et stabilité.

Le déclin économique mondial a durement touché les Somaliens et placé un nouveau fardeau sur leurs épaules. Depuis cette tribune, nous réitérons notre appel en faveur d'une action urgente et collective pour la Somalie. Je suis ici, devant l'Assemblée, confiant dans l'avenir de la Somalie, un pays qui dispose de vastes ressources naturelles et humaines. Nous pensons et sommes sûrs qu'avec un appui, nous serons capables de faire de véritables progrès concrets.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Gouvernement fédéral de transition de la République démocratique de Somalie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Cheick Sharif Cheick Ahmed, Président du Gouvernement fédéral de transition de la République démocratique de Somalie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ivanov (parle en macédonien, texte en anglais fourni par la délégation) : J'ai l'insigne honneur et le privilège de m'adresser aujourd'hui à cette prestigieuse assemblée et de partager avec ses membres les vues de la République de Macédoine sur les thèmes de cette session, mais aussi sur d'autres points qui nous concernent tous, directement ou indirectement.

Tout d'abord, je voudrais adresser mes félicitations et souhaiter la bienvenue au Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, M. Ali Abdussalam Treki. Je voudrais également lui faire part de notre pleine disposition à coopérer au cours de son mandat. Dans le même temps, je souhaite féliciter le Président de l'Assemblée à sa soixante-troisième session, M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour sa présidence couronnée de succès. Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour saluer les engagements et les efforts du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui ont indiscutablement contribué à l'amélioration du rôle et de la réputation de l'Organisation.

Avant d'en venir au sujet essentiel de cette session, je voudrais rappeler à l'Assemblée la peur et l'incertitude que nous avons tous ressenties ici, il y a exactement un an. C'était la peur et l'incertitude concernant l'ampleur et les conséquences de la crise économique et financière mondiale. Je fais ce rappel afin de souligner le besoin urgent pour l'ONU de saisir cette occasion de participer aux processus qui permettront de surmonter les effets de cette crise. Il est même plus important encore que nous aidions à prévenir de nouvelles crises de ce genre. Dans ce contexte, les problèmes économiques graves auxquels la plupart d'entre nous sommes confrontés ne devraient pas détourner notre attention de la priorité absolue, à savoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La question des changements climatiques, qui représente aujourd'hui l'un des plus grands défis

auxquels est confrontée l'humanité, se situe tout en haut de la liste des points inscrits à notre ordre du jour, mais également à celui de l'ONU. Nous devons à nos enfants et aux générations futures de préserver notre planète. Si nous n'établissons pas, immédiatement et de manière urgente, les normes les plus élevées et les plus viables s'agissant de notre façon de traiter l'environnement, nous en paierons le prix à l'avenir. Le temps nous manquera bientôt, et il n'est plus possible pour nous de différer davantage les mesures sérieuses et coordonnées destinées à lutter contre les conséquences négatives des changements climatiques. Les changements climatiques et le réchauffement de la planète ont une incidence de plus en plus grave sur la croissance économique et sur la qualité, la quantité et le prix de la nourriture. Cela accentue la pauvreté. Il est par conséquent impératif de s'attaquer à ce problème sans plus tarder.

La République de Macédoine, en tant que partie à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques depuis maintenant plus de 10 ans, travaille activement à atteindre les objectifs fixés dans la Convention. Nous – y compris moi-même – attribuons une signification particulière à la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, et nous en attendons tous beaucoup. Les autorités macédoniennes sont véritablement déterminées à entreprendre de nombreuses activités concrètes en vue d'attirer davantage l'attention de la société sur le sujet. La République de Macédoine est pleinement disposée à apporter sa contribution aux efforts mondiaux.

Lorsque nous abordons les questions relatives au maintien de la paix et à la stabilité, une vaste majorité d'entre nous exprimons régulièrement, par malheur, notre manque de satisfaction concernant l'état actuel des choses. La paix et la sécurité sont quotidiennement mises en péril dans certaines régions du monde. Nous sommes face à de vieux conflits bloqués qui persistent, mais aussi face à une série de nouvelles tensions dans de nombreuses régions de la planète.

S'agissant des raisons sous-jacentes des crises constantes qui assaillent notre monde, ou certaines régions de celui-ci, je voudrais saisir cette occasion pour citer Martin Luther King qui, en 1967, a livré la recette permettant de surmonter les crises bilatérales, régionales et mondiales. Il a dit :

« Nous ne serons satisfaits que lorsque, de chaque hôtel de ville, la justice coulera telle une cascade,

et la vertu telle un flot puissant. Nous ne serons satisfaits que lorsque le lion habitera avec l'agneau et que chaque homme s'assoira sans crainte sous sa propre vigne ou son propre figuier, et que nul n'aura rien à redouter. »

Me référant à ces paroles, je me félicite du thème de cette session, qui prévoit de nous aider à trouver des réponses efficaces aux crises mondiales. Non seulement les réponses à la plupart des questions doivent prendre en considération le présent et la réalité du monde d'aujourd'hui, mais par-dessus tout, nous devons anticiper l'avenir et tenir compte des objectifs que nous avons nous-mêmes fixés.

Au lieu de ne souscrire qu'en paroles au multilatéralisme, car je doute que nous en serons aidés, une véritable approche fondée sur un multilatéralisme et une action pleins de sens est requise. La République de Macédoine et moi-même croyons fermement au multilatéralisme efficace, et luttons dans ce sens. Nous pensons que le renforcement du multilatéralisme est la seule voie à suivre pour avancer et atteindre nos objectifs essentiels de paix, de démocratie, de libertés et de droits de l'homme, ainsi que du respect du droit et des principes internationaux.

La République de Macédoine appuie fermement les efforts conjoints visant à améliorer la cohérence d'ensemble du système des Nations Unies. Nous avons besoin d'une ONU qui réalisera, de la meilleure et de la plus efficace des manières, les attentes et les objectifs de ses États Membres.

La République de Macédoine est un pays qui possède une immense expérience en matière de gestion et d'affirmation du dialogue, ainsi que de promotion du dialogue entre les civilisations. Elle constitue un exemple unique et réussi de nation multiethnique et multiconfessionnelle.

Le sommet sur le dialogue entre les civilisations, qui s'est tenu en 2003 à Ohrid, en République de Macédoine, avec l'aide et l'appui de l'ONU, est un exemple du genre de réunions annuelles au plus haut niveau qui sont organisées régulièrement en Europe du Sud-Est, sous les auspices de l'UNESCO. Cela représente non seulement une reconnaissance pour mon pays mais témoigne également de la valeur du dialogue pour faire progresser la sécurité et le développement.

Depuis son indépendance, la République de Macédoine œuvre sans relâche à promouvoir la démocratie, à améliorer le niveau de vie de sa

population et à réformer son économie dans tous les domaines. La République de Macédoine œuvre en faveur d'une société fondée sur l'état de droit, le respect des droits de l'homme, la cohabitation multiethnique, le dialogue et la compréhension mutuelle.

Ces dernières années, la République de Macédoine a réalisé d'importantes avancées reconnues et approuvées par tous. Aujourd'hui, mon pays attend avec impatience le début des négociations en vue de son adhésion à l'Union européenne. Il remplit toutes les conditions requises pour devenir membre de l'OTAN et appuie pleinement et activement la coopération régionale. Mon pays demeure très attaché au maintien de relations de bon voisinage et au dialogue en tant que moyen principal de surmonter tous les problèmes auxquels la région est toujours en proie.

Les gouvernements successifs de mon pays, sans exception, ont toujours œuvré à la réalisation des deux plus importantes priorités stratégiques du pays : adhérer à l'Union européenne et devenir membre de l'OTAN. La République de Macédoine partage pleinement les valeurs euroatlantiques et elle est déterminée à contribuer à une vision commune en vue de l'élargissement de la zone de stabilité et de sécurité en Europe du Sud-Est.

Les actions menées par notre voisin du sud, qui ont empêché la République de Macédoine d'adhérer à l'Alliance de l'Atlantique Nord, sont contraires aux obligations prévues par l'accord provisoire de 1995. Celles-ci ont été entreprises dans le but d'influer sur l'issue des négociations menées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et étaient en contradiction totale avec la vision commune. Néanmoins, je tiens à souligner devant cette assemblée que la République de Macédoine est sincèrement engagée dans le processus visant à résoudre les divergences qui nous opposent à notre voisin du sud, dans le cadre du mécanisme établi par des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

La République de Macédoine croit aux principes du droit et de la justice. La République de Macédoine croit en la Cour internationale de justice en tant qu'organe de l'Organisation des Nations Unies et que protecteur et défenseur du droit. Au-delà de l'absurdité du différend avec notre voisin du sud, la République de Macédoine espère sincèrement que le seul obstacle l'empêchant d'occuper la place qui lui revient au sein de la famille euroatlantique sera bientôt levé.

En dépit de la violation flagrante par notre voisin du sud d'obligations internationales – contre laquelle la République de Macédoine a interjeté appel auprès de la Cour internationale de justice –, mon pays participe activement au processus de négociations avec la République de Grèce. Je tiens à exprimer clairement notre disposition à débattre uniquement des questions prévues par les résolutions de l'Organisation des Nations Unies. La République de Macédoine est disposée à rechercher une solution raisonnable qui constitue un juste compromis et ne porte pas atteinte ni ne conteste, de quelque manière que ce soit, notre identité nationale, culturelle ou linguistique; une solution qui serait légitimée et entérinée par les citoyens de nos pays. Il n'existe pas de droit plus souverain que le droit à l'autodétermination et à l'auto-identification. De nombreuses générations avant nous ont montré un profond attachement à ce droit.

J'espère que la République de Grèce cessera d'user de sa position de force pour influer de manière négative sur l'issue des négociations en cours. J'attends des autorités politiques qu'elles prennent en compte l'intérêt plus large de la stabilisation définitive de l'ensemble de la région. Nous estimons qu'avec une volonté réelle et sincère et une préparation effective, nous pourrions parvenir à une solution sans gagnants ni perdants.

Je me permets de saisir cette occasion pour rappeler l'Article 1, alinéa 2 de la Charte des Nations Unies :

« développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde ».

Cette Organisation ne doit pas trahir les espoirs placés en elle par la majorité des humains; elle ne doit pas trahir les idéaux de ses fondateurs. L'Organisation doit se préparer à relever les défis actuels et naissants liés à notre époque. Quand je dis « l'Organisation », je fais référence à tous ceux d'entre nous qui appuient ces processus. La République de Macédoine considère que l'Organisation dispose du potentiel nécessaire pour maintenir la stabilité dans les affaires internationales et d'une occasion unique de faire face aux nombreux problèmes que rencontre l'humanité. La République de Macédoine continuera, comme elle l'a fait jusqu'ici, de respecter et de défendre les valeurs et les principes énoncés dans la Charte.

Pour terminer, je me permets de citer les paroles de l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui a dit que si l'humanité aspire à progresser dans la paix et la liberté, la paix ne se limite pas à une situation exempte de conflit, mais implique le respect des libertés et des droits de l'homme. Nous sommes loin d'avoir atteint cet objectif. Il ne fait cependant aucun doute que des progrès considérables et importants ont été réalisés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nicholas Joseph Orville Liverpool, Président du Commonwealth de la Dominique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Commonwealth de la Dominique.

M. Nicholas Joseph Orville Liverpool, Président du Commonwealth de la Dominique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicholas Joseph Orville Liverpool, Président du Commonwealth de la Dominique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Liverpool (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à joindre ma voix à celle des autres chefs d'État pour féliciter M. Ali Treki de son élection bien méritée en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je saisis également cette occasion pour remercier S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann pour l'efficacité avec laquelle il a mené les travaux de l'Assemblée à sa soixante-troisième session et pour saluer les efforts constants du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, visant à promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans le monde.

La période actuelle est reconnue au niveau international comme une situation de crise sans précédent. Des crises liées aux besoins fondamentaux de l'homme tels que l'alimentation, l'eau et l'énergie, entraînent un grand désarroi et des difficultés dans chaque région du monde en même temps qu'elles

accélèrent une escalade de la pauvreté; pauvreté que l'Organisation des Nations Unies s'est engagée à réduire de moitié au début de cette décennie. Ces crises risquent de conduire à une grande instabilité sociale et politique dans de nombreuses régions.

La seule complexité de ces questions et leur rapport avec le développement humain fait qu'elles sont très difficiles à régler. Les progrès réalisés par la communauté internationale à cet égard doivent être salués. Néanmoins, nous devons tous garder à l'esprit que, quels que soient l'impact ou les retombées ressentis par les économies du monde, les citoyens de nos petits États vulnérables seront les plus gravement touchés et, par conséquent, cette assemblée doit leur accorder une attention toute particulière.

La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui s'est tenue dans cette salle en juin dernier, a permis à la communauté internationale d'accorder une attention renouvelée à l'ampleur de cette crise. Le Document final (résolution 63/303, annexe) a confirmé et souligné à nouveau que la crise avait un impact particulièrement négatif sur les pays en développement tels que la Dominique.

Le comble de l'ironie est que nos pays, bien que durement touchés par cette crise, n'ont en aucune manière contribué à son apparition et à ses causes. Cette crise met également en péril la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans les Caraïbes, on estime que l'impact de la crise a entraîné la pire conjoncture économique depuis l'indépendance des pays de la région, avec le niveau extrêmement bas des cours des produits de base, le déclin des revenus issus des exportations agricoles, la contraction des recettes du tourisme, le recul de l'investissement direct étranger, l'accès restreint au financement extérieur et la baisse des transferts de fonds privés, entre autres.

À l'échelle régionale, les gouvernements des pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) s'efforcent de lutter contre les effets de la crise grâce à la mise en place, depuis juillet, d'une équipe spéciale qui permettra aux États membres et aux dirigeants de nos institutions financières régionales de faciliter la mobilisation des fonds et soumettra un ensemble de propositions de fond pour faire face à la crise. Nos chefs de gouvernement sont également convenus d'établir un programme de renforcement collectif de notre secteur des services financiers, grâce à

l'amélioration des systèmes nationaux de régulation et de contrôle, et à des mesures de rationalisation et de consolidation pour garantir la sécurité, la solidité et la stabilité de ce secteur.

Nous souscrivons à l'appel en faveur du renforcement des dispositifs institutionnels chargés de promouvoir la coopération internationale en matière fiscale. En outre, nous faisons nôtre la recommandation de la Conférence des chefs d'État de la CARICOM en faveur d'une application cohérente et non discriminatoire des obligations en matière de transparence et des normes internationales régissant l'échange d'informations.

Nous pensons que pour nous adapter aux effets préjudiciables de la crise financière, il est indispensable que les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés bénéficient des éléments suivants : premièrement, une mise en œuvre rapide des décisions de la Conférence; deuxièmement, une aide pour faciliter la diversification économique tout en remédiant à la crise et aux effets néfastes des changements climatiques; troisièmement, une aide budgétaire dans la mesure où les fardeaux de la dette sont déjà très élevés; quatrièmement, une assistance pratique des institutions des Nations Unies par l'entremise d'un pacte; et, cinquièmement, la mise à disposition de fonds de relance par les entités bilatérales et multilatérales.

L'apparition de la crise financière donne à tort l'impression que la crise alimentaire est passée. L'insécurité alimentaire n'a rien perdu de son intensité aux quatre coins du monde, et on estime que plus d'un milliard de personnes se couchent chaque soir le ventre vide. Cette situation est à la fois inacceptable et intenable à long terme. La création, au sein de l'ONU, de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire a été une initiative heureuse et opportune du Secrétaire général et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Pour faire face à la crise alimentaire, il est fondamental d'accroître les investissements dans l'agriculture dans les pays en développement. Nous accueillons donc avec satisfaction la promesse du Groupe des Huit de consacrer, au cours des trois prochaines années, 15 milliards de dollars au renforcement de la sécurité alimentaire. Toutefois nous voudrions mettre en garde contre le fait que cet objectif risque de ne pas être atteint tant que les subventions agricoles préjudiciables perdureront dans les pays développés.

La nécessité de mener à bien les négociations sur le Programme de Doha pour le développement à l'Organisation mondiale du commerce acquiert une nouvelle importance au moment où nous nous employons à trouver les solutions à la crise financière mondiale. Un environnement commercial se prêtant à une reprise durable pour tous est fortement souhaitable. C'est dans cet esprit que nous devons renouveler notre engagement de reprendre les négociations de Doha avec l'objectif déclaré de les mener à bien en 2010.

Le statu quo n'a fait que marginaliser davantage les petits États et les États vulnérables et a entraîné l'effondrement presque total de certaines de nos grandes industries, notamment le sucre et la banane, qui assuraient les moyens de subsistance de nombreuses familles et communautés d'agriculteurs. Nos gouvernements continuent de lutter pour développer leurs économies en l'absence des devises étrangères si indispensables générées par ces industries. La nécessité d'accroître la compétitivité des pays en développement et leur participation véritable au commerce mondial montre bien que l'Initiative Aide pour le commerce, en tant que nouvelle source indépendante de financement du développement, doit être au cœur du programme de commerce et de développement.

Les changements climatiques sont devenus l'un des défis majeurs auxquels se heurte notre génération. Si on ne stoppe pas et ne contrôle pas suffisamment ce phénomène, ses effets néfastes risquent de mettre en péril la sécurité humaine et la stabilité socioéconomique de tous les pays. Tout autour de nous, nous pouvons voir les signes de l'aggravation des changements climatiques avec les phénomènes météorologiques extrêmes, les inondations, les sécheresses, les ouragans et les cyclones dévastateurs et l'élévation du niveau des mers.

Les petits États insulaires en développement sont les plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Par conséquent, nos pays sont en première ligne face à ce défi monumental posé à l'humanité. En Dominique et dans plusieurs autres îles sœurs des Caraïbes, situées comme nous sur la trajectoire des ouragans, il y a eu et il continue d'y avoir un cycle quasiment annuel de dégâts causés aux maisons, aux routes, aux côtes et à d'autres infrastructures. Nombre de nos pays luttent en permanence pour parvenir au développement économique et offrir une meilleure qualité de vie à nos

populations, uniquement pour se trouver subissant de lourdes pertes et devoir tout recommencer à zéro.

À l'heure où les préparatifs de la Conférence déterminante de Copenhague se poursuivent au niveau international, l'urgence d'agir et de faire face aux changements climatiques s'est accrue. Ce que les scientifiques signalent depuis longtemps est aujourd'hui confirmé par ceux dont les modes de production non viables ont précipité une crise planétaire, à laquelle il nous faut impérativement faire face pour garantir la survie de notre Terre. L'Assemblée générale, dans sa résolution 63/281 du 3 juin dernier, a reconnu que les répercussions des changements climatiques sur la sécurité ajoutaient une dimension supplémentaire à cette crise. Cela est parfaitement évident pour de nombreux petits États insulaires dont la viabilité et l'existence mêmes sont menacées par des phénomènes tels que l'élévation du niveau des mers.

La Dominique est à l'avant-garde des efforts de conservation de la nature. Dès son accession à l'indépendance en 1978, notre pays a été baptisé à juste titre « l'île nature des Caraïbes », en raison de notre détermination sans faille à gérer et à préserver notre abondante biodiversité, notre vaste réseau de parcs nationaux, nos riches ressources forestières, nos chaînes de montagnes, nos ressources en eau douce et notre environnement marin très pur. Au Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg en septembre 2002, le Premier Ministre dominiquais d'alors, M. Pierre Charles, a proclamé notre pays « île nature du monde ». Aujourd'hui, devant le monde réuni en cet organe, j'annonce que la Dominique a l'intention de devenir un modèle de développement durable. Nous invitons cordialement la communauté internationale à contribuer à ce noble projet.

La Dominique continue de coopérer étroitement avec d'autres petits États insulaires pour faire entendre à la table des négociations notre point de vue d'États en première ligne des changements climatiques. Nous participons à la recherche d'une solution aux effets des changements climatiques en adoptant au niveau national des mesures pour promouvoir l'efficacité énergétique, réduire la consommation de combustibles fossiles, développer notre potentiel géothermique pour satisfaire nos besoins énergétiques nationaux, et également exporter éventuellement notre énergie propre vers nos voisins, principalement les

départements français d'outremer de la Guadeloupe et de la Martinique.

Le Commonwealth de Dominique produit déjà 40 % de son électricité grâce à l'énergie hydroélectrique. Et nous sommes à un stade avancé du développement de l'énergie géothermique, qui nous permettra d'ici 2015 d'atteindre 100 % de notre production d'électricité par l'énergie renouvelable. Nous exprimons notre reconnaissance à la France et à l'Union européenne pour leur louable coopération dans le passage à l'énergie renouvelable.

Le Commonwealth de Dominique se sent donc encouragé par les diverses expressions de soutien en faveur d'une issue heureuse de la réunion de Copenhague des dirigeants mondiaux lors du Sommet sur le changement climatique tenu récemment dans cette salle. Il est nécessaire à cet effet de démontrer une plus grande volonté politique. J'appelle dans ce sens chaque chef d'État ou de gouvernement à saisir cette occasion de parvenir à un accord qui protégera les habitants de cette planète contre un des défis les plus graves auxquels elle ait été jamais confrontée.

Le Commonwealth de Dominique demeure préoccupé par la situation économique actuelle de l'île sœur d'Haïti. Nous reconnaissons l'importance du rôle de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) dans la stabilisation de ce pays. Nous félicitons tous les États fournisseurs de troupes pour leur engagement en Haïti, et nous apprécions l'appui du Conseil de sécurité qui a prolongé le mandat de la Mission. Haïti a besoin de plus d'aide au développement afin de consolider la stabilité que la présence de la MINUSTAH a déjà favorisé et de garantir le succès du processus de consolidation de la paix. À cet égard, nous applaudissons et nous nous alignons sur la décision du Secrétaire général de désigner l'ancien Président des États-Unis Clinton comme son Envoyé spécial pour Haïti. Nous formons le vœu que cette désignation serve la cause de la reconstruction de ce pays. Le Commonwealth de Dominique, par ses actions et grâce à la Communauté des Caraïbes, continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer la qualité de la vie du peuple haïtien.

L'émancipation de nos populations autochtones, à laquelle une attention particulière est accordée, est au cœur de la dynamique de développement de mon pays. Conformément aux priorités des Nations Unies, nous appuyons les efforts continus et élargis de l'Instance

permanente sur les questions autochtones pour l'application des mesures contenues dans ses recommandations. Nous saluons à cet effet les recommandations de la huitième session de l'Instance permanente sur les femmes autochtones, le développement économique et les droits de l'homme des peuples autochtones, ainsi que les actions spécifiques liées à la région de l'Arctique. Le Commonwealth de Dominique a pris d'importantes mesures pour améliorer le développement social de nos populations autochtones et il continuera à en prendre.

Nous nous réunissons chaque année pour le débat général dans un véritable esprit de détermination et de partenariat communs. Cette détermination et ce partenariat communs doivent revêtir une plus grande signification cette année, car les tâches qui attendent la communauté internationale sont énormes et nécessitent une action collective. Aussi stimulants que peuvent être les efforts tendant à les résoudre, il est évident que seules une réelle coopération mondiale et une action multilatérale concertée peuvent produire des résultats favorables. Mais une action multilatérale déterminée face à ces crises s'est avérée jusqu'ici fort difficile à susciter. Une plus forte manifestation de volonté politique garantira une action multilatérale face à ces crises, ce qui est une nécessité absolue pour la survie de cette planète.

Je saisis cette occasion de saluer tous les pays et organisations qui ont aidé à la dynamique de développement du Commonwealth de Dominique et des États les plus vulnérables, avec référence particulière à ceux des pays en développement qui, même confrontés à leurs problèmes intérieurs, ont offert leur aide en toute fraternité et amitié. À tous, nous exprimons notre plus sincère gratitude. Nous réitérons également l'appel de cette Assemblée générale à la levée de l'embargo des États-Unis contre la République de Cuba et nous espérons qu'il sera levé prochainement.

Enfin, alors que nous définissons un cap de développement plus moderne pour notre avenir, nous devons faire en sorte que soit incluse une pleine mise en œuvre des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. Nous devons également déployer tous nos efforts afin de quitter Copenhague avec un cadre pour un engagement ferme et un accord clair sur les changements climatiques, qui protégera les habitants de cette

planète, notamment les plus vulnérables, de l'une des plus graves menaces sur l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Commonwealth de Dominique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Nicholas Joseph Orville Liverpool, Président du Commonwealth de Dominique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Anote Tong, Président de la République de Kiribati

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Kiribati.

M. Anote Tong, Président de la République de Kiribati, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Anote Tong, Président de la République de Kiribati, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Tong (*parle en anglais*) : Je me sens réellement honoré de m'adresser à cette institution au nom du peuple de Kiribati, et je commencerai par féliciter M. Ali Treki de son accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Les tâches qui l'attendent, et qui nous attendent tous, sont un véritable défi. Je suis cependant sûr qu'avec la coopération et la détermination de tous, et sous la direction capable du Président de cette session, nous pourrions relever les défis qui se posent à nous. Je saisis également cette occasion pour remercier le Président sortant, M. D'Escoto Brockmann, pour l'habileté avec laquelle il a dirigé la session précédente.

Chaque année, nous nous réunissons dans cette salle pour débattre des défis impressionnants auxquels nous sommes confrontés en tant que membres de la communauté internationale. Nous nous réunissons en notre qualité de dirigeants pour trouver à ces problèmes des solutions qui garantiront la survie de l'humanité aujourd'hui, demain et au-delà.

Les changements climatiques sont en effet le plus grand défi moral qui se pose à l'humanité à notre époque, et je crains que nos enfants et petits-enfants

aient un jour à se retourner et poser cette question : comment se fait-il qu'ils savaient ce qu'ils savaient et pourtant ont fait si peu? Les conséquences de l'inaction sont tout simplement impossibles à assumer. Les habitants de mon pays ressentent déjà les effets dus aux changements climatiques, qui empireront avec le temps. Nous-mêmes, avec les autres États de faible altitude, serons les victimes des changements climatiques.

Je me suis fait le défenseur d'une combinaison de stratégies d'adaptation pragmatiques pour mon peuple. Et nous souhaitons ardemment que soient préservées notre patrie et notre souveraineté. Mais vu l'inévitable déclin de l'aptitude de nos îles à entretenir la vie – sans parler de l'accroissement démographique – à cause de la montée du niveau de la mer, nous devons également offrir la possibilité à ceux de nos citoyens qui désireraient migrer de pouvoir le faire sur la base du mérite et dans la dignité. Les approches que nous adopterons tiendront compte du facteur temps et seront fonction des différents niveaux de menace et des effets des changements climatiques sur nos îles et nos populations à mesure que le temps passe.

Nous espérons que les émetteurs de gaz à effet de serre prendront des mesures adéquates afin d'atténuer ces conséquences négatives. Nous demandons à être aidés dans nos efforts d'adaptation et demandons à ceux qui pourraient avoir besoin de notre main-d'œuvre de se tenir prêts à ouvrir leurs portes. Il est important de souligner que ces options ne sont pas mutuellement exclusives.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Notre stratégie de relogement requiert l'appui de la communauté internationale. Auparavant, j'ai mentionné les initiatives existantes avec nos partenaires régionaux pour le développement, et je voudrais réaffirmer ma gratitude aux Gouvernements néo-zélandais et australien pour leur appui à travers le plan de la catégorie de l'accès du Pacifique (Pacific Access Category), de l'Initiative des infirmiers de Kiribati et de l'Australie, ainsi que du programme du Collège technique Australie-Pacifique. Ce sont des modèles dont nous croyons pouvoir faire une application plus générale en tant qu'option dans laquelle toutes les parties sont gagnantes. Les dirigeants du Pacifique ont décidé de travailler ensemble pour lutter contre les changements climatiques au moyen de la Déclaration de Niue sur les changements climatiques (2008).

Au plan international, la déclaration adoptée il y a quelques jours par l'Alliance des dirigeants des petits États insulaires met en relief les questions importantes pour les petits États insulaires en développement et appelle à une action contre les changements climatiques, particulièrement en préparation à la Conférence de Copenhague. La résolution 63/281 sur les changements climatiques et ses incidences possibles sur la sécurité est une décision capitale de l'Assemblée générale, qui reconnaît l'existence d'un lien entre les changements climatiques et la sécurité. Je félicite nos ambassadeurs des pays du Pacifique d'avoir initié et conduit l'adoption de cette résolution, et je tiens à remercier les garants de leur appui.

Je reconnais qu'il ne sera pas facile d'arriver à un consensus à Copenhague, mais j'estime que cela est possible et qu'il est impératif que nous y arrivions. Si nous sommes capables de réunir des milliers de milliards de dollars pour faire face aux défis liés à la crise économique, alors nous devons aussi être capables de prendre les mesures nécessaires pour relever les défis posés par l'environnement mondial. Au cours des derniers jours, j'ai été profondément réconforté de constater l'engagement total des dirigeants à confronter ensemble ce défi commun, de voir les dirigeants résolus à regarder au-delà de leurs intérêts nationaux et mettre l'accent sur l'intérêt mondial; de constater leur compréhension des difficultés de ceux qui se trouvent en première ligne face aux changements climatiques.

Le fait de constater la forte détermination des dirigeants à trouver une solution à Copenhague – une solution qui, entre autres, va aider à résoudre la situation pénible des plus vulnérables – m'a donné l'espoir et a ravivé ma foi en l'humanité et en la pertinence de notre communauté mondiale et de nos dirigeants mondiaux. Je saisis cette occasion pour féliciter vivement le Secrétaire général de l'initiative qu'il a prise d'organiser le Sommet de haut niveau sur les changements climatiques. Ce sommet nous a permis, en tant que dirigeants, de parler face à face et de nous entendre sur la voie à suivre pour conduire les négociations sur les changements climatiques. Je tiens aussi à remercier les autres dirigeants, mes collègues, de leur compréhension, de leur compassion et de leur volonté politique de confronter ensemble cette crise et ses effets.

Il est maintenant absolument nécessaire que nous tirions profit de cette volonté politique collective. Nous devons donner pour instruction à nos négociateurs

d'agir en conséquence afin de garantir que notre détermination collective, en tant que dirigeants, ait une suite dans la pratique. Je sais que nous ne pourrions pas être d'accord sur toutes les questions, mais en même temps je suis sûr qu'il y a des points fondamentaux sur lesquels nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas tomber d'accord. Ne perdons plus de temps à des pourparlers diplomatiques, aux paroles, à la rédaction d'amendements, aux prises de position et aux platitudes vides. Nous savons ce qu'il y a à faire. On lui a donné plusieurs noms – un nouvel ordre mondial, la grande affaire, la nouvelle donne écologique –, mais Copenhague nous offre l'occasion de conclure un nouvel accord mondial pour résoudre les questions de changements climatiques entre pays développés et pays en développement, du nord et du sud, de l'est et de l'ouest. Cela pourrait être notre dernière chance. Si nous n'agissons pas maintenant, qui pardieu va le faire?

Nous avons annoncé la création de la Zone protégée des îles Phoenix (PIPA), la plus grande zone maritime protégée du monde, couvrant plus de 400 000 kilomètres carrés d'océan. Cela représente à peu près 11 % de notre zone économique exclusive. La PIPA est un partenariat collectif entre mon gouvernement, Conservation International et New England Aquarium. La préservation des îles Phoenix et de la zone océanique qui les entoure est notre cadeau, notre déclaration à l'humanité, en ces temps de changements climatiques. Cela représente notre contribution aux efforts internationaux visant à réduire sensiblement la perte de la biodiversité d'ici à 2010. Même aujourd'hui où nous sommes confrontés à la possibilité que nos îles seront inhabitables d'ici la fin du siècle en raison de la montée du niveau de la mer, nous reconnaissons l'intérêt de protéger quelque chose que nous considérons comme le patrimoine commun de l'humanité.

Nous sommes encouragés de constater l'apparition d'initiatives de conservation et de gestion de l'océan dans le Pacifique. De telles initiatives comprennent le Micronesia Challenge, le Coral Triangle Initiative et l'Accord de Nauru. Kiribati et le Pacifique sont engagés à promouvoir la conservation et la gestion durable des océans. Au Forum des îles du Pacifique, le mois dernier en Australie, les dirigeants du Pacifique ont adopté l'initiative Pacific Oceanscape, visant à promouvoir la collaboration et les échanges entre les zones maritimes protégées de la région et les

autres partenaires. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer cette initiative.

Les effets de la crise climatique, de la crise financière internationale, ainsi que des crises alimentaire et énergétique, ont mis fin à nos efforts déployés pour réaliser un développement durable, dans le but d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut tenir compte de la vulnérabilité économique et environnementale particulière de Kiribati, en tant que petit État insulaire en développement, dans l'évaluation des progrès que nous faisons pour changer notre statut de pays moins avancé. L'assistance fournie aux pays les moins avancés nous aide aujourd'hui dans nos efforts pour affronter les défis auxquels la nation est confrontée. La perte de cette aide porterait un préjudice à nos efforts et aux moyens d'existence de notre peuple. Nous réitérons notre appel à l'ONU afin qu'elle réexamine la liste et change le statut de Kiribati et des autres pays du Pacifique.

En ce qui concerne la gouvernance mondiale, l'ONU connaît actuellement des changements en vue de s'adapter aux réalités de notre temps. Elle doit maintenir sa pertinence si elle entend affronter les défis en matière de sécurité auxquels le monde est toujours confronté. Nous pensons que l'ONU doit être une organisation inclusive, particulièrement à l'égard d'États comme Taiwan qui contribuent à l'harmonie du monde et qui ont démontré à plusieurs reprises leur volonté et leur capacité de faire un apport positif aux efforts de coopération internationale. Taiwan a démontré son attachement à la paix et la sécurité internationales par ses apports aux programmes de développement nationaux, régionaux ou internationaux. Il est donc non seulement juste et approprié que Taiwan soit admis à participer pleinement aux séances et activités des organes de l'ONU. Compte tenu des effets des changements climatiques et de la nécessité que l'aviation soit sûre pour son développement et le bien-être de son peuple, nous lançons maintenant un appel à la pleine participation de Taiwan aux activités de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques.

Pour terminer, devant les défis communs auxquels la communauté mondiale est confrontée, il est encourageant d'entendre des dirigeants lancer un appel à un nouvel ordre mondial dans lequel nos intérêts, en tant que citoyens de la planète, ont la priorité sur nos intérêts nationaux, en particulier là où la sécurité

humaine mondiale et les vies sont sérieusement menacées. Cet objectif réaffirme le principe de la responsabilité collective devant les défis communs que nous rencontrons.

L'ONU jouera et doit continuer de jouer un rôle important dans le nouvel ordre mondial, en particulier s'agissant de mobiliser la volonté politique ainsi que l'action nécessaire et les ressources requises pour son application. Copenhague sera le test de la volonté politique et de l'engagement que les dirigeants ont pris ces derniers jours. Il déterminera le sort des plus vulnérables et éventuellement le sort de l'humanité tout entière.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Kiribati de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Anote Tong, Président de la République de Kiribati, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique du Pakistan.

M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Zardari (*parle en anglais*) : Je suis honoré d'être de retour dans cette enceinte d'espoir, de paix et de coopération. Je souhaite vous transmettre les sincères salutations du peuple pakistanais. Monsieur le Président, nous sommes ravis de vous voir présider l'Assemblée générale. Les nobles idéaux des Nations Unies nous ont inspiré la vision d'une société mondiale fondée sur la paix et la justice, la liberté et les droits de l'homme, l'égalité et l'égalité des chances, l'affranchissement du besoin et de la faim, la tolérance et l'harmonie d'une société mondiale qui croit en l'égalité souveraine des nations, grandes et petites, et qui promeut la vérité et la réconciliation.

Monsieur le Président, au nom du peuple pakistanais, je vous assure de notre entière coopération dans l'élaboration d'un monde meilleur et plus sûr au sein duquel tous les enfants – les vôtres et les miens – pourront vivre dans la paix et l'harmonie. C'est un monde au sein duquel nous devons nous reposer les uns sur les autres. Il exige de nous un retour dans la voie de l'ONU. Il appelle à réformer l'ONU selon les principes d'égalité et de recherche du consensus.

Au Pakistan, la volonté du peuple a prévalu. Notre peuple a été témoin d'une profonde transformation démocratique. Nous sommes entrés dans une ère nouvelle de démocratie, d'état de droit et de droits de l'homme. La démocratie au Pakistan revêt une grande importance non seulement pour notre pays, mais également pour notre région et pour le monde. Le Pakistan a lutté avec acharnement pour instaurer la démocratie. Ma défunte épouse, Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto, a mené la bataille pour la démocratie et lui a sacrifié sa vie. Elle a suivi les traces de son père, le grand Shaheed Zulfikar Ali Bhutto, et consenti le sacrifice ultime afin que notre nation puisse vivre dans la démocratie. Nous suivons à présent ses traces. Moi, mon parti, mon peuple et la démocratie pakistanaise remercions la communauté internationale et le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir mis sur pied une commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur son assassinat. Nous sommes persuadés que la commission fera la lumière sur toutes les dimensions de sa vie, de son œuvre et de son tragique assassinat.

Le monde appuie notre lutte pour la démocratie et nous l'en remercions. La démocratie pakistanaise commence à enregistrer des victoires dans la lutte contre les militants. Le véritable défi est à présent d'enraciner la démocratie et de la rendre irréversible, ce qui exige qu'elle puisse donner des résultats. Elle doit répondre aux aspirations de notre peuple au progrès et à la prospérité. Elle doit apporter à notre peuple paix et stabilité.

Malheureusement, notre voisinage a vécu des décennies de conflit. Le Pakistan a été gravement touché par le terrorisme et l'extrémisme religieux. Le terrorisme et l'extrémisme n'étaient pas auparavant connus de notre société et de notre culture. L'extrémisme religieux a fait son apparition dans notre société et dans la région quand nous tous, pays du monde libre, avons décidé de faire face à une idéologie rivale. Cette politique s'est basée sur l'exploitation de la religion pour inciter les musulmans du monde entier

à devenir des combattants du jihad. Elle a moralement assimilé les dirigeants du jihad à George Washington. Elle a permis aux seigneurs de la guerre et aux criminels de détruire des civilisations à venir. Le virus s'est répandu et a contaminé le monde.

Nous devons, si nous voulons éliminer les forces militantes, les attaquer à la racine. La chirurgie à elle seule ne suffira pas. Nous devons lutter contre les causes du dénuement, de la pauvreté et de l'analphabétisme. Nous devons adopter une stratégie basée sur le dialogue, le développement et une utilisation avisée de la force.

Le Pakistan a réagi fermement aux défis posés par l'extrémisme et les forces militantes. La démocratie a permis à notre peuple de faire sienne la lutte contre le terrorisme. Aujourd'hui, notre nation est totalement unie dans cette lutte. Nos services chargés de l'application des lois ont, dans un court délai, débarrassé une vaste zone de ses forces militantes dans la division de Malakand. Sur les plus de 2,5 millions de civils qui ont été forcés de quitter leurs foyers, 2 millions environ ont été hébergés par la famille ou des amis. Je salue les familles d'accueil. La démocratie et la prise en main de la guerre au niveau politique se sont avérées les armes principales de la lutte contre les forces militantes. En 10 semaines seulement, la plupart des personnes déplacées ont retrouvé leur foyer. Nous nous employons à présent à reconstruire leur vie.

Le Pakistan est reconnaissant à la communauté internationale de l'appui qu'elle apporte à ses efforts et de la compréhension dont elle fait preuve. Nous lui demandons instamment de continuer à renforcer cet appui. Nous sommes déterminés à chasser le terrorisme et l'extrémisme de notre territoire. À cette fin, le rétablissement rapide de la paix et de la stabilité en Afghanistan est crucial. Le flux d'armes dans la région doit s'arrêter. Le financement et l'appui qu'apportent aux militants les barons de la drogue et d'autres éléments doivent s'arrêter.

Nous estimons également que la coopération régionale contre le terrorisme et l'extrémisme est très prometteuse. Nous mettons l'accent sur les efforts régionaux déployés en faveur de la paix et de la stabilité. Le Pakistan continuera d'agir avec l'Afghanistan et la communauté internationale pour permettre un rétablissement rapide de la paix et de la stabilité dans ce pays. Le Pakistan a accueilli presque 3 millions de réfugiés afghans depuis 30 ans. Nous nous sommes occupés d'eux par nos propres moyens.

Nous appelons le monde à contribuer au retour sûr des réfugiés dans leur foyer.

La démocratie pakistanaise commence à porter ses fruits. Nous nous faisons davantage guider par notre intérêt propre. Nous demandons instamment aux démocraties de la planète de faire plus pour la paix et le développement des peuples touchés par les forces militantes et la terreur. Nous devons créer des perspectives économiques pour notre peuple. Nous demandons instamment à nos amis et à nos partenaires d'aider le Pakistan en lui donnant accès aux marchés afin de revitaliser l'économie et de contribuer au bien-être de leurs populations.

Le Pakistan souhaite avoir des relations amicales avec l'Inde. Nous pensons que le dialogue est la seule façon d'aller de l'avant. L'absence de dialogue conduit à des tensions qu'il faut éviter. Nous attendons avec intérêt la reprise du processus de dialogue composite. Nous sommes à la recherche d'un règlement pacifique de toutes les questions en suspens avec l'Inde. Un progrès significatif vers un règlement du différend relatif au Cachemire est nécessaire pour instaurer une paix durable et la stabilité en Asie du Sud.

Le Pakistan appuie également les droits du peuple palestinien qui sont garantis par plusieurs résolutions de l'ONU. Pour parvenir à une paix durable au Moyen-Orient, il faut que la question de Palestine soit traitée avec sérieux.

Nous demandons également la libération immédiate d'Aung San Suu Kyi.

Toutes les nations cherchent à assurer leur sécurité. La paix et la sécurité sont étroitement liées. Il importe que tous connaissent une sécurité égale. Nous appuyons tous les efforts en matière de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération. Le principe d'une sécurité égale revêt une importance fondamentale pour atteindre ces objectifs. Il faut rétablir l'équilibre en matière de sécurité, en particulier au niveau régional. Le Pakistan continuera de jouer un rôle constructif pour promouvoir le règlement des conflits et encourager à la modération en Asie du Sud et pour promouvoir des initiatives dans le domaine du désarmement nucléaire et de la non-prolifération sur la base de la non-discrimination.

La priorité du Pakistan est le développement économique. Nous souhaitons renforcer nos capacités internes. Dans le cadre de cet effort, nous cherchons à établir des partenariats. Nous cherchons à créer une

situation dans laquelle tout le monde est gagnant. Nous avons lancé un processus de relance économique en développant notre agriculture et des projets de construction de centrales hydroélectriques géantes, en lançant des projets de conservation de l'eau, en menant des projets relatifs à l'infrastructure, en promouvant le commerce et la coopération dans la région et en encourageant, au-delà du Gouvernement, la participation du secteur des entreprises au développement. Nous devons élaborer un cadre de coopération qui donne des résultats rapidement.

L'ONU a un rôle central à jouer s'agissant de surmonter les obstacles auxquels le monde est confronté. Guidées par les principes et les nobles idéaux de sa Charte, l'ONU est vouée à la réussite. Un Pakistan démocratique continuera de défendre les idéaux et les valeurs de l'ONU. Ensemble, nous réussirons. Selon la formule de mon chef et épouse-martyre, Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto, « le temps, la justice et les forces de l'histoire sont de notre côté ».

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique du Pakistan de l'allocution qu'il vient de prononcer, et aussi à lui présenter nos condoléances suite au décès de M^{me} Benazir Bhutto.

M. Asif Ali Zardari, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne.

M. Abbas (Palestine) (*parle en arabe*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la fonction de Président de l'Assemblée générale. Je vous adresse mes meilleurs vœux de succès dans votre noble mission et salue votre longue expérience dans les affaires politiques internationales. Je salue et remercie également l'ancien Président, le père Miguel d'Escoto Brockmann, dont les positions et les efforts actifs exprimaient fort bien l'esprit et les principes de cette organisation internationale dirigée par le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, que je salue également. Je le remercie pour tout ce qu'il a fait,

personnellement et par le biais des organes et des organismes des Nations Unies, notamment l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), pour aider le peuple palestinien et défendre ses droits.

Nous avons un programme chargé pour cette session. Les peuples du monde entier ont les yeux tournés vers cet organe et attendent de lui qu'il décide de ce qui peut être fait pour sauver notre planète des conséquences des changements climatiques et du réchauffement de la planète et pour résoudre la crise financière mondiale. De nombreux pays, y compris des petits pays en développement, pensent qu'il est nécessaire de réformer l'ONU, notamment le Conseil de sécurité, de manière à refléter la réalité de la situation internationale actuelle et garantir une représentation plus complète de la communauté internationale.

Ces préoccupations que nous avons en commun ne doivent pas éclipser le fait que la région du Moyen-Orient est confrontée à de graves problèmes, en particulier l'absence de respect pour la Charte des Nations Unies et la façon dont les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sont concrètement appliquées sans qu'il y ait « deux poids, deux mesures ». Tout le monde convient qu'il faut instaurer la paix au Moyen-Orient, combattre l'extrémisme et la violence et créer une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive dans la région. Néanmoins, la blessure la plus profonde et la tragédie la plus bouleversante restent toujours la souffrance de notre peuple palestinien depuis la Nakba, la catastrophe, il y a plus de 60 ans, dont l'ONU est le témoin vivant. Ses archives contiennent non pas des dizaines mais des centaines de résolutions qui n'ont pas été appliquées.

Les souffrances du peuple palestinien à cause de l'occupation des colons israéliens sont évidentes pour le monde entier. Depuis l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, y compris Jérusalem-Est, en 1967, Israël a poursuivi sa politique de colonisation sur toutes les terres palestiniennes, en particulier dans la Ville sainte de Jérusalem, où cette politique s'est intensifiée et durcie par de nombreux moyens, tels que la saisie de logements de Palestiniens dans la ville, l'imposition de restrictions empêchant les Palestiniens de construire, voire même parfois de réparer leurs maisons, alors que de nouvelles colonies de peuplement sont construites. Jérusalem est presque complètement coupée de ses environs à cause des

colonies de peuplement illégales et du mur de l'apartheid.

Nous sommes actuellement confrontés à une situation unique. Si le droit international dispose qu'il est inadmissible d'acquérir un territoire par la force, comment allons-nous réagir face à la situation actuelle où les politiques d'Israël en matière de colonies de peuplement compromettent l'objectif de l'établissement d'un État palestinien sur un territoire d'un seul tenant, selon la volonté de la communauté internationale exprimée par consensus? Ce consensus se reflète dans les nombreuses résolutions adoptées et les principes, y compris la Feuille de route, sur laquelle nous nous sommes tous mis d'accord et qui se fonde sur le principe de la terre contre la paix et de la fin de l'occupation qui a commencé en 1967.

Au fil des ans, d'énormes efforts ont été consentis et beaucoup de conférences ont été organisées, plus particulièrement depuis la signature des Accords d'Oslo en 1993. Toutefois, cela n'a pas mis un terme au conflit. Le Président Barack Obama a donné beaucoup d'espoir à notre peuple et aux peuples de notre région quand il a annoncé sa vision d'un accord de paix basé sur une solution impliquant la création de deux États et la fin de toutes les activités de colonisation. Nous sommes reconnaissants à la diplomatie américaine qui s'emploie à relancer le processus de paix et à tous les efforts du Quatuor international et de ses membres : l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, la Fédération de Russie et les États-Unis.

Tous ces efforts et initiatives, que nous-mêmes et les États arabes apprécions et soutenons, se heurtent néanmoins à l'intransigeance d'Israël, qui refuse de respecter les conditions nécessaires à la reprise du processus de paix. Comment est-il concevable qu'on puisse avoir des négociations sur les frontières et sur Jérusalem alors que les bulldozers israéliens travaillent à changer la réalité sur le terrain dans le but de créer une nouvelle réalité et d'imposer les frontières qu'Israël désire? Comment est-il concevable qu'on puisse tenir des négociations sans s'être mis d'accord sur leur mandat et leur objectif, objectif sur lequel le monde entier est unanime, à savoir mettre fin à l'occupation des territoires commencée en 1967, créer un État palestinien avec Jérusalem pour capitale, parvenir à une solution juste et concertée sur la question des réfugiés palestiniens sur la base de la résolution 194 (III) de 1948, et rétablir la paix sur les fronts palestinien, syrien et libanais, comme le prévoit

l'Initiative de paix arabe, qui nous donne une occasion unique que nous devrions saisir afin de parvenir à la paix?

À cet égard, je voudrais dire combien nous avons apprécié l'important discours prononcé par le Président Obama devant l'Assemblée il y a deux jours (voir A/64/PV.3), dans lequel il a affirmé qu'il était nécessaire de mettre fin à l'occupation qui a commencé en 1967 et que les colonies de peuplement étaient illégales. Il a également souligné la nécessité de créer un État palestinien indépendant, souverain et viable et de régler toutes les questions du statut final en suspens dans les négociations, dont les plus importantes sont notamment Jérusalem, les réfugiés, les frontières, l'eau et les colonies de peuplement. Nous réaffirons que l'adhésion à ces principes, en complément au gel total de toutes les activités de colonisation, peut sauver le processus de paix et créer les conditions nécessaires pour qu'il soit couronné de succès.

Je réaffirme que l'Organisation pour la libération de la Palestine désire sincèrement parvenir à une paix juste, durable et globale en conformité avec les résolutions de la légitimité internationales. Parallèlement, je voudrais vous avertir que la politique de colonies de peuplement et la construction d'un mur de séparation, poursuivies par l'occupation israélienne, feront échouer les perspectives de la reprise du processus de paix. Le temps presse et les risques deviennent de plus en plus considérables suite aux souffrances continues du peuple palestinien, qui est le dernier au monde à vivre encore sous un régime d'occupation.

Nous appelons la communauté internationale à veiller au respect du droit international et de la légitimité internationale et à faire pression sur Israël pour qu'il mette un terme à ses activités de colonisation, respecte les accords qu'il a signés, abandonne ses politiques d'occupation et de colonies de peuplement, libère les quelque 11 000 prisonniers et détenus et lève le siège injuste imposé à la bande de Gaza, qui a été l'objet d'une violence dévastatrice il y a quelques mois, faisant des milliers de blessés civils et causant des destructions sans précédent d'infrastructures et de bâtiments publics, y compris des hôpitaux, des mosquées, des écoles et même des locaux de l'Organisation des Nations Unies.

Notre peuple, qui continue de réclamer ses droits et est déterminé à rester dans sa patrie malgré toutes les souffrances causée par les détentions, le

blocus et les tueries, souhaite également mettre fin aux divisions internes et rétablir l'unité nationale. Notre sœur, l'Égypte, déploie des efforts dignes d'éloges pour que cet objectif soit atteint.

En dépit de toutes nos souffrances dues à l'occupation et à ses pratiques, nous continuons à mettre en place et à développer nos institutions nationales. Nous avons réalisé des progrès importants à cet égard en faisant respecter l'état de droit et l'ordre public et par la promotion du développement social et économique, malgré les conditions difficiles dues à l'occupation et au blocus. Nous continuons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le succès des efforts de nos frères d'Égypte pour mettre un terme aux attaques continues dans la bande de Gaza et rétablir notre unité nationale par la voie des urnes en organisant des élections présidentielles et législatives à leur date fixée par la Constitution, sous la supervision et le contrôle des pays arabes et musulmans, des Nations Unies et de la communauté internationale. De cette manière, la démocratie sera fermement institutionnalisée dans notre vie politique.

L'espoir reste vivace dans nos âmes et nous ne désespérons pas de voir nos droits rétablis un jour sur la base des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, dont nous réaffirmons le rôle historique en vue de parvenir à la paix et d'instaurer le principe de « la puissance du droit » au lieu de celui du « droit du plus fort ».

Du haut de cette tribune, je conclus en réaffirmant notre attachement à la Feuille de route, l'Initiative de paix arabe et tous les termes de référence du processus politique. Nous appelons toutes les parties à les respecter et à s'y conformer afin de créer les conditions nécessaires au lancement d'un processus de paix réussi et efficace. Nous sommes convaincus que nos frères des pays arabes adhéreront à l'Initiative de paix arabe et la considéreront comme l'instrument qui garantira nos droits et ouvrira la voie à des relations réellement pacifiques avec Israël une fois que l'occupation sera terminée et l'État indépendant de Palestine créé.

**Allocution de M. Winston Baldwin Spencer,
Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
d'Antigua-et-Barbuda**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier

Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda.

M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Spencer (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Au nom de mon gouvernement et du peuple d'Antigua-et-Barbuda, je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session et vous souhaite un plein succès pendant votre mandat. Je tiens également à présenter mes sincères félicitations à M. Miguel d'Escoto Brockmann pour la vision et l'enthousiasme avec lesquels il a dirigé les travaux de la soixante-troisième session.

« Nous sommes tous membres d'un seul organe. Le bien-être des plus faibles et celui des plus puissants sont irrévocablement liés. L'industrie ne peut prospérer si les travailleurs ne peuvent espérer. Les transports ne peuvent progresser si la production continue de baisser. Le bien-être général ne peut pas être assuré par une seule action, mais il ne faut pas oublier que ce qui profite à l'un profite à tous, et que délaisser un seul être humain, c'est délaisser toute l'humanité. »

Ces paroles sont empruntées à un discours prononcé en 1914 par Calvin Coolidge, mais près d'un siècle plus tard, alors que nous nous réunissons dans une communauté de nations, ils ont gardé toute leur pertinence. Notre humanité commune est mise à l'épreuve par la crise économique la plus grave depuis la Grande Dépression. Et nous sommes aujourd'hui confrontés à d'autres problèmes : l'incidence et l'impact accrus de maladies pandémiques, l'aggravation de la pauvreté et de la faim qui pèsent sur des millions d'êtres humains dans le monde, les effets négatifs des changements climatiques, les tensions autour de la paix et la sécurité, et la dégradation croissante de l'environnement. Lorsque l'histoire sera écrite, nos succès en tant que dirigeants seront déterminés par notre valeur en tant que guides en cette période de turbulences.

Il y a des années, sous des cieux bien plus doux et plus cléments, de petites nations insulaires comme nos deux îles jumelles d'Antigua et de Barbuda ont organisé une conférence mondiale intitulée « Petites îles, grands enjeux ». Aujourd'hui nous sommes toujours de petites îles, mais les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont gargantuesques. Dans de nombreux cas, ils ont été exacerbés par des interventions et des structures mal conçues et inefficaces. Aucun d'entre nous n'est à l'abri de l'insécurité financière provoquée par la mauvaise gestion et la fraude bancaires à l'échelle mondiale. En même temps, les changements climatiques mondiaux menacent de détruire le tissu même de nos petites nations.

D'aucuns ont dit que la marée montante de la mondialisation fait flotter tous les bateaux sur une mer de perspectives économiques. Ce qui apparaît clairement aujourd'hui, c'est que de telles marées peuvent se transformer en un tsunami économique qui, en une seule vague rapide, peut balayer les acquis du développement qu'il a fallu des décennies pour réaliser. C'est la situation dans laquelle Antigua-et-Barbuda se trouve aujourd'hui. Un visiteur inopportun, sous la forme d'une crise économique mondiale, s'est jeté sur nos rivages immaculés et menace de causer des dommages indicibles à nos économies.

Ainsi, alors que certains membres de la communauté des nations ont commencé à faire valoir des signes de reprise faibles mais prometteurs, la prudence nous impose de bien écouter les paroles de Calvin Coolidge et de reconnaître qu'il n'est tout simplement pas possible d'adopter une démarche insulaire face à cette crise mondiale. Les économies les plus fortes ne doivent jamais oublier que le bien-être des plus faibles et celui des plus puissants sont inséparablement liés.

Face à cette crise, toutes les parties doivent reconnaître que les vieilles méthodologies, telles que reflétées dans le Consensus de Washington et autres modèles de même nature, sont obsolètes. Alors que nous nous attachons activement à créer de nouvelles structures et de nouvelles stratégies, Antigua-et-Barbuda encourage la communauté des nations à explorer d'autres modèles, comme par exemple celui de la Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine (ALBA). Sur la base de ses principes de complémentarité plutôt que de concurrence, de solidarité plutôt que de domination, de coopération plutôt que d'exploitation, et de respect de la

souveraineté plutôt que de règne du monde des affaires, ALBA représente un modèle novateur et viable d'intégration et de développement.

Antigua-et-Barbuda, comme nombre de pays frères de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), se félicite du changement d'orientation qui caractérise aujourd'hui notre engagement auprès d'organismes comme le Fonds monétaire international. La décision de limiter les conditionnalités à celles qui sont essentielles à la réalisation des objectifs du programme de pays soutenu, et l'engagement pris de jouer un plus grand rôle d'appui et de laisser le pays emprunteur fixer ses objectifs sont des réponses appréciées aux appels lancés plus tôt demandant que l'on reconnaisse la nécessité absolue d'utiliser des facteurs autres que le produit intérieur brut par habitant comme critère d'accès à un financement préférentiel. Nous sommes convaincus que là réside le moyen de freiner une chute en spirale dans le chaos social et économique.

La prise de décisions sur les questions de gouvernance financière internationale reste le privilège de quelques-uns, alors que ces décisions ont d'importantes répercussions sur la vie de millions de personnes dans le monde. Mon gouvernement demande aux pays développés membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques de faire en sorte que leurs stratégies d'intervention comportent une meilleure coopération internationale en matière fiscale par le biais de cadres intégrés de coopération qui garantissent la participation et un traitement sur un pied d'égalité de toutes les juridictions, comme le stipule le Document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement (résolution 63/303). Ce document arrive à point nommé, et je félicite le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session de laisser s'exprimer le G-192, y compris les pays en développement et les pays les plus vulnérables.

La gestation de la crise s'est faite dans les capitales des pays développés, mais ses conséquences sont mondiales et la riposte doit être aussi véritablement mondiale. À cet égard, j'exhorte l'Assemblée, par le biais du groupe de travail spécial chargé du suivi du document final de la Conférence, d'adopter une approche inclusive pour permettre la participation de ceux qui ne sont pas membres des clubs exclusifs du Groupe des Huit et du Groupe des Vingt.

De nouveau, m'inspirant des paroles de Coolidge, je souligne que le bien-être général ne peut pas être assuré par une seule action ou, j'ajouterais, par un seul petit sous-ensemble de la communauté des nations qui cherche à remanier, de façon unilatérale, l'architecture financière et économique mondiale. Il est en notre pouvoir de modifier les principes de fonctionnement du capitalisme mondial, de manière que la prospérité économique soit partagée de manière équitable entre tous les pays et à l'intérieur de chaque pays. Il faut procéder à un changement radical, en théorie et en pratique, des hypothèses économiques et des institutions de gouvernance. C'est la voie durable qui mène au développement et c'est le défi que cette assemblée de pays et de dirigeants doit relever.

Répondre aux menaces et aux défis du développement aux niveaux mondial et transnational nécessite une coopération internationale. Comme je l'ai déjà dit, les modalités occidentales traditionnelles de la coopération pour le développement, dans laquelle les partenaires ne sont pas mis sur un pied d'égalité, ont échoué. Un changement de paradigme n'est plus une option; c'est un impératif. Mon gouvernement croit fermement en la promotion des partenariats pour appuyer le développement durable fondé sur des principes de respect mutuel et de compréhension, d'égalité et d'une véritable volonté de réaliser le développement économique et social de tous.

J'ai déjà fait allusion à l'adhésion de mon pays à l'ALBA et salue ce modèle novateur d'intégration et de développement. Antigua-et-Barbuda attend aussi avec intérêt de jouer pleinement son rôle pour veiller à ce que les divers accords commerciaux qu'elle a passés avec l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique et le Canada s'appliquent dans l'intérêt de l'ensemble de nos pays. Toutefois, mon gouvernement continuera de mettre fortement l'accent sur les composantes du développement, ce qui doit être essentiel afin de garantir que ces accords produisent des résultats positifs pour notre population.

Dans le même temps, nous avons intensifié nos efforts d'intégration avec nos frères et sœurs de la CARICOM, en insistant sur la pleine mise en œuvre du Marché et de l'Économie uniques de la CARICOM ainsi que sur le renforcement des divers cadres de réglementation sous-régionaux. Puisqu'elle est membre du petit groupe de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), Antigua-et-Barbuda appuie entièrement la création de l'union économique de l'OECO, dans un effort pour tirer parti de la

tradition commune de nos accords d'intégration sous-régionaux et étendre les zones de souveraineté partagée afin de survivre, et enfin prospérer.

En tant que membre de la famille de la CARICOM, Antigua-et-Barbuda est fière de la relation qu'elle entretient de longue date avec la République de Cuba. Mon gouvernement croit profondément que les politiques et pratiques discriminatoires et punitives, qui empêchent Cuba d'exercer son plein droit de participation aux affaires de l'hémisphère, doivent cesser immédiatement. Tandis que les vents du changement continuent de souffler sur les États-Unis d'Amérique, j'appelle le Gouvernement de M. Obama à effectuer des changements dans ses relations avec notre nation sœur qu'est la République de Cuba. J'appelle les États-Unis d'Amérique à mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier qu'ils imposent à nos frères et sœurs cubains. En tant que chef de file mondial et défenseur de la justice, ce pays doit entièrement changer de comportement, dans l'intérêt des hommes, des femmes et des enfants de Cuba.

Il est utile de répéter que les parallèles entre la crise économique mondiale et la crise des changements climatiques sont à la fois absolus et extrêmes pour les petits États insulaires en développement. De nouveau, nous sommes confrontés aux incidences défavorables d'une crise dont nous ne portons pas la faute mais qui menace – littéralement dans le cas de certaines nations sœurs du Pacifique – de nous effacer de la surface du globe. C'est un fait reconnu, mais il est bon de le rappeler, que les petits États insulaires sont les moins responsables des changements climatiques, et pourtant nous sommes ceux qui en pâtissent le plus.

Au sommet de l'Alliance des petits États insulaires qui s'est tenu au début de cette semaine, mon pays s'est joint à d'autres États insulaires pour envoyer un message fort à la communauté internationale concernant la nécessité d'entreprendre des actions audacieuses et ambitieuses. Les petits États insulaires ont exprimé leur profonde déception quant à l'absence d'action concrète, au cours des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, destinée à protéger les petits États insulaires en développement et d'autres pays vulnérables, ainsi que leurs populations, leurs cultures, leurs terres et leurs écosystèmes.

La responsabilité d'atténuer les changements climatiques est la responsabilité commune de toutes les

nations, développées ou en développement. Cependant, les pays développés doivent assumer leurs responsabilités morale, éthique et historique en raison de leur rejet dans l'atmosphère de volumes considérables de gaz anthropiques à effet de serre. Ce sont ces actions qui mettent maintenant la planète en péril et compromettent le bien-être des générations actuelles et futures. Antigua-et-Barbuda appuie donc pleinement la nation sœur de la République populaire de Chine dans son appel aux pays développés à prendre leurs responsabilités afin de fournir un nouvel appui financier supplémentaire, adéquat et prévisible aux pays en développement, ce qui représente en fait un investissement commun dans l'avenir de l'humanité.

À ce moment crucial des négociations sur les changements climatiques qui culminera au mois de décembre, Antigua-et-Barbuda attend également avec impatience un accord international qui réduirait significativement les émissions de gaz à effet de serre. Un petit État insulaire comme le nôtre, fortement vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques, notamment la hausse du niveau de la mer, le blanchiment des coraux et des ouragans de plus en plus fréquents et intenses, comprend que notre destin, voire notre existence, dépend des résultats d'un tel accord. Nous attendons en retenant notre souffle et nous espérons que l'humanité se montrera digne de cette planète et que les pays auront la volonté politique de résoudre les problèmes les plus déconcertants de notre époque, et l'équipe dirigeante intègre qui convient.

Les effets des changements climatiques ont fait comprendre sans dissension possible la nécessité absolue d'une meilleure gestion de la préparation aux catastrophes et d'une réduction des risques. Cela a été clairement illustré par plusieurs saisons d'ouragans très actives qui ont eu lieu récemment. Conscient de cela, mon gouvernement a amélioré nos capacités de gestion des catastrophes, notamment en renforçant le bureau national de prévention des catastrophes, en construisant des abris antiouragans et en augmentant la capacité de résistance de la communauté. Dans un esprit de coopération et de solidarité, nous espérons que nos partenaires de développement feront en sorte de mettre à disposition les ressources nécessaires pour nous permettre d'appliquer nos programmes et plans d'adaptation nationaux. Ce faisant, ils permettront de faire face aux effets néfastes des changements climatiques que nous, les pays les plus vulnérables,

ressentons déjà. Nous les exhortons à considérer cela comme une priorité essentielle et un impératif moral.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes restent les pièces centrales de la stratégie de développement national d'Antigua-et-Barbuda. Ayant assuré l'accès universel à l'enseignement primaire, nous sommes fiers que nos filles et garçons continuent de bénéficier de possibilités d'accès égales à l'éducation aux niveaux primaire, secondaire et supérieur. De plus, avec l'augmentation du nombre de femmes au parlement et à des postes clefs de haut niveau dans la politique, nous continuons d'améliorer nos statistiques en matière d'autonomisation des femmes. Les activités de plaidoyer du système des Nations Unies sur les questions d'égalité des sexes ont été essentielles pour les progrès que nous avons effectués jusqu'ici, et nous espérons un appui sans faille dans nos efforts visant à faire tomber les barrières traditionnelles à la participation active de plus de 50 % de notre capital humain national.

La criminalité transnationale accable nos sociétés de coûts sociaux et financiers que nous ne pouvons nous permettre de supporter. La prévention du crime et le contrôle des armes de petit calibre sont des priorités pour mon gouvernement. La géographie nous a placés à un point de transbordement important pour le trafic des armes et des stupéfiants par des réseaux de la criminalité transnationale organisée.

Ces dernières années, la violence armée et les crimes liés à l'emploi d'armes à feu ont atteint des niveaux tels que des tensions supplémentaires sont apparues dans une économie déjà fragile. Cela a entraîné un climat d'insécurité, un sentiment de crainte et des pertes humaines dans nos sociétés, nui à nos efforts de développement et menace la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région. Nous avons besoin d'une coopération accrue des pays ainsi que de l'appui du système des Nations Unies pour éliminer cette menace à la paix et à la sécurité dans notre hémisphère et au niveau international. Antigua-et-Barbuda est tout à fait favorable à un traité juridiquement contraignant sur le commerce des armes, qui empêcherait le transfert illégal des armes au niveau international et réglerait le commerce des armes classiques conformément aux normes internationales communes.

Nation éprise de paix, Antigua-et-Barbuda est également préoccupée par le peu de progrès accomplis en matière de désarmement et de non-prolifération.

Nous continuons d'œuvrer sans relâche en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. La menace représentée par les acteurs non étatiques qui acquerraient des armes de destruction massive est commune à tous les pays, petits et grands. C'est pourquoi nous appuyons la prorogation du mandat défini par la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité. Conformément à nos obligations au titre de cette résolution, nous sommes heureux d'avoir présenté les rapports pertinents aux différents comités du Conseil de sécurité.

Le transbordement des déchets nucléaires acheminés par la mer des Caraïbes demeure une question essentielle. Le risque d'accident ou d'attaque terroriste contre un de ces convois représente une menace sérieuse à la durabilité environnementale et économique de la région. Les chefs d'État de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de l'Association des États de la Caraïbe, dont le champ d'action est plus étendu, n'ont cessé d'appeler à la cessation totale de la circulation de ces navires dans nos eaux et réaffirment leur ferme opposition à la poursuite de l'utilisation de la mer des Caraïbes pour le transbordement de déchets nucléaires et d'autres déchets dangereux.

En outre, en tant que peuple des Caraïbes d'ascendance africaine, notre passé est assombri par la traite transatlantique des esclaves. Néanmoins, grâce à des efforts inlassables, de la détermination et des plans novateurs, l'avenir s'annonce lumineux. Nous devons veiller à mettre en place des programmes pour transmettre et inculquer aux générations futures les enseignements tirés de l'esclavage et de la traite des esclaves, de leur histoire et de leurs conséquences. Nous ne devons pas oublier. Nous devons encourager la poursuite des actions menées en ce sens. Antigua-et-Barbuda attend avec intérêt l'érection d'un monument permanent à la mémoire des victimes de la traite transatlantique des esclaves et de l'esclavage, initiative appuyée par la CARICOM. Nous comptons aussi sur la poursuite d'un dialogue sérieux conduisant à un consensus sur la question des réparations.

Enfin, il est évident que la complexité et le nombre important de menaces et défis mondiaux auxquels nous devons faire face mettront à rude épreuve les capacités de cette assemblée de pays et de leurs dirigeants. L'Organisation des Nations Unies est-elle à l' hauteur de cette tâche? Allons-nous, par des actions individuelles et collectives, tenir compte des mises en garde de Calvin Coolidge et prouver, aussi

bien par nos paroles que par nos actes, que nous sommes convaincus que le bien-être des plus faibles et le bien-être des plus puissants sont intimement liés? Antigua-et-Barbuda, une petite île avec de grandes aspirations et de grands rêves pour l'avenir de son peuple, garde l'espoir que nous trouverons tous la volonté politique et la capacité nécessaires pour mener à bien cette mission.

Le Président (*parle en anglais*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, est escorté hors de la tribune.

Allocution de S. A. le Cheik Nasser Al-Mohammad Al-Ahmad Al Jaber Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït

Le Président (*parle en arabe*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

S. A. le Cheik Nasser Al-Mohammad Al-Ahmad Al Jaber Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escortée à la tribune.

Le Président (*parle en arabe*): Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. le Cheik Nasser Al-Mohammad Al-Ahmad Al Jaber Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Cheik Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir vous féliciter, au nom de l'État du Koweït et en mon nom propre, de votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Il ne fait aucun doute que votre expérience régionale et internationale sera un atout important qui contribuera au succès des travaux de cette session importante de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je tiens également à saluer votre prédécesseur à la présidence de l'Assemblée à sa soixante-troisième session, S. E. le père Miguel d'Escoto Brockmann, ancien Ministre des affaires étrangères du Nicaragua.

M. Sangqu (Afrique du Sud), Vice-Président, assume la présidence.

Je ne saurais aussi manquer de remercier S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général, et l'ensemble du personnel du Secrétariat général de leurs efforts et leurs bons offices au service de la sécurité et de la paix pour améliorer les performances des organes de l'ONU et l'efficacité des programmes des Nations Unies en vue du renforcement et du développement de ses capacités dans le but de suivre l'évolution de la situation internationale et de faire face aux défis et aux problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui.

Le monde n'a jamais eu autant besoin d'une organisation mondiale solide et efficace. La diversité et la complexité des problèmes, des crises et des nouveaux défis auxquels le monde doit faire face aujourd'hui, de même que les questions régionales et internationales en suspens depuis longtemps, exige que tous les États Membres assument leurs responsabilités en apportant à l'Organisation leur appui, ainsi que les ressources financières nécessaires, pour qu'elle puisse mener sa mission et s'acquitter de ses responsabilités de manière efficace et en recourant à des méthodes novatrices, améliorer ses performances sur le terrain, renforcer sa capacité à déceler et suivre les défis naissants. Son action doit être à la hauteur des dangers auxquels le monde est exposé et requiert des initiatives audacieuses et des mesures rapides et efficaces.

La lutte contre le terrorisme; l'élimination de la pauvreté et de la faim; la lutte contre les maladies dangereuses telles que le sida, le paludisme et le virus H1N1, qui s'est propagé de manière effroyable dans tous les pays du monde; et la lutte contre le développement du fléau du trafic des drogues, ce sont là des questions appelant une action commune novatrice qui reconnaisse les dangers, décèle les signes des crises, apporte les ressources et intervienne avec efficacité, de manière définitive et collective afin de les résoudre. De même, la mobilisation des organisations régionales spécialisées en vue d'une action concertée et méthodique est un des éléments indispensables pour faire face à ces défis.

Par ailleurs, la communauté internationale continue de subir les effets d'autres problèmes et menaces. Les plus importants sont la crise financière et économique et le phénomène des changements climatiques. La crise financière a eu une incidence négative sur les économies des pays en développement et a nui à leurs efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a également entraîné des problèmes économiques et sociaux tels

qu'une augmentation du chômage, un ralentissement de la croissance économique, l'effondrement des marchés financiers et une contraction manifeste du commerce mondial et régional.

À cet égard, nous nous félicitons du Document final adopté par la réunion de haut niveau convoquée par le Président de l'Assemblée générale en juin dernier (voir résolution 63/303), au cours de laquelle des engagements ont été pris pour aider les pays en développement à surmonter les effets de la crise financière, grâce à une augmentation de l'aide publique au développement, et pour améliorer le système commercial international. Ce document insiste également sur la nécessité de poursuivre la réforme des institutions financières internationales afin de garantir une représentation équitable au sein de leurs conseils d'administration, de renforcer leur rôle de surveillance et d'améliorer les conditions de fourniture d'une assistance financière et technique aux pays en développement et aux pays les moins avancés.

Cet effort, s'ajoutant aux dispositions prises en commun, a entraîné l'apparition de quelques signes d'une reprise de l'économie mondiale au cours des dernières semaines. Nous espérons que cette action se poursuivra afin de faire face à une crise tout aussi dangereuse, celle des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement. Ce problème exige d'urgence une réaction mondiale. À cet égard, nous espérons que la grande Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra en décembre à Copenhague (Danemark) sera un succès.

Le Koweït aura l'honneur d'accueillir à la mi-décembre Leurs Majestés et Leurs Altesses, les dirigeants du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, à l'occasion de leur trentième Sommet, où un ordre du jour très chargé les attend. Au premier rang des nombreuses questions dont ils seront saisis figure un projet d'une importance vitale, à savoir la création d'un réseau électrique reliant leurs États. Nous espérons que cette avancée stratégique sera la première d'une longue série, qui passera notamment par le projet d'unification monétaire et d'émission d'une monnaie unique dans le Golfe.

L'État du Koweït est fier de figurer au premier rang des États arabes et au trente-troisième rang mondial en matière de développement humain. Comme l'indique le Rapport arabe sur le développement humain 2009, publié par le Programme des Nations Unies pour le développement et intitulé « Les menaces

qui pèsent sur la sécurité humaine des pays arabes », le Koweït se classe en tête des pays arabes dans les domaines de l'éducation, de la santé et des libertés. Une chose est sûre : le Gouvernement koweïtien va poursuivre ses efforts pour améliorer les conditions économiques et sociales et atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement avant même la date fixée, et offrir ainsi une vie meilleure à ses citoyens et résidents.

Le Koweït est également fier que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, situé à Vienne, l'ait classé en tête des pays arabes et au troisième rang mondial pour ce qui est de la lutte contre les stupéfiants et le trafic de drogues. Ce résultat n'a été possible que grâce à un effort national ciblé et à une large coopération régionale, dont l'efficacité a été remarquable.

L'État du Koweït continuera résolument d'honorer tous ses engagements financiers auprès des institutions internationales et régionales, des fonds et des programmes en matière d'aide au développement et d'appuyer des projets d'infrastructure dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Le Koweït continuera aussi de contribuer à des projets de développement par l'entremise du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, qui, depuis sa création en 1961, a fourni une aide d'un montant total de plus de 14,5 milliards de dollars à plus d'une centaine de pays.

L'État du Koweït a également pris des initiatives pour stimuler la croissance économique, accroître les niveaux de vie et réduire la pauvreté dans les États qui sont victimes de la hausse des prix des produits alimentaires de base. À cette fin, le Koweït a créé le Fonds pour une vie décente (Decent Living Fund), doté d'un capital de 100 millions de dollars; il a aussi, par l'intermédiaire de la Banque islamique de développement, versé à l'Afrique 300 millions de dollars pour lutter contre la pauvreté.

Bien que le Koweït soit un pays en développement, le pourcentage d'aide humanitaire au développement qu'il fournit dépasse la cible fixée lors des conférences internationales pour atteindre 1,31 % de son produit national brut, contre 0,45 % du produit national brut dans les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'État du Koweït a conscience de l'importance de la coopération économique et commerciale dans la

consolidation des relations entre les États et, fort de ce constat, S. A. le Cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, a convoqué le premier Sommet économique arabe axé sur le développement, que le Koweït a accueilli en janvier dernier. La Conférence a adopté un certain nombre de projets économiques importants et ambitieux visant à atteindre de nouveaux horizons en matière de partenariat et de coopération. Elle a également adopté la proposition de l'État du Koweït de créer un fonds, doté de 1 milliard de dollars, auquel nous nous sommes engagés à verser 500 millions, pour aider et financer de petits projets de développement et des projets de taille moyenne destinés à améliorer le niveau de vie des ressortissants des pays arabes.

Les élections législatives de juin dans mon pays ont constitué une transformation qualitative dans la vie parlementaire du Koweït, puisque quatre femmes ont obtenu la confiance et l'appui des électeurs koweïtiens. Elles rejoignent ainsi aujourd'hui leurs frères sous le dôme de l'Assemblée nationale pour représenter le peuple koweïtien et se faire l'écho de ses ambitions. Cette avancée de la civilisation intervient après que plusieurs femmes koweïtiennes eurent connu la réussite dans les secteurs privé et public, ainsi qu'au niveau gouvernemental, en occupant notamment des postes ministériels au sein du Gouvernement koweïtien. Nous sommes fiers des résultats remarquables obtenus par les Koweïtiennes, que nous saluons, et nous continuerons d'appuyer leur rôle de partenaires actives dans les domaines politique, économique et social.

Nous exprimons toute notre douleur et notre peine de voir que la question de Palestine demeure non résolue depuis plus de six décennies, en dépit des multiples initiatives et efforts de plusieurs parties aux niveaux régional et international. L'une des principales sources de préoccupation est la détérioration de la situation politique, économique, sociale et humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem, du fait de la poursuite par Israël, la puissance occupante, de ses politiques et pratiques illégales, qui sont contraires au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

À cet égard, nous condamnons à nouveau l'agression israélienne répétée contre les territoires occupés, et notamment l'agression militaire contre Gaza en décembre dernier, au cours de laquelle plus de 1 400 Palestiniens, y compris des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont été tués. Cette agression a

entraîné la destruction injustifiable de maisons, de biens et d'infrastructures civiles.

Nous demandons à la communauté internationale, et au Conseil de sécurité en particulier, d'assumer ses responsabilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'Israël cesse de violer le droit international humanitaire et mette un terme à ses activités d'implantation de colonies et à la politique de châtement collectif qu'il impose au peuple palestinien. Cette politique se manifeste par le blocus de Gaza et les restrictions à la liberté d'accès et de déplacement imposées aux personnes dans toutes les zones, y compris les territoires occupés. Nous demandons également l'arrêt immédiat des activités d'implantation de colonies israéliennes, qui sont menées sous des prétextes inacceptables.

L'État du Koweït souhaite également citer le rapport (A/HRC/12/48) de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza, qui démontre, preuves à l'appui, que les forces israéliennes ont commis des crimes de guerre lors de la brutale agression contre Gaza l'année dernière. Ceci représente une grave violation du droit international humanitaire. Il incombe donc au Conseil de Sécurité et aux Nations Unies dans leur ensemble d'assumer leurs responsabilités en agissant pour faire cesser ces crimes contre l'humanité et à punir les auteurs en vertu du droit international.

Conformément à ses responsabilités morales et nationales, et sur la base de son soutien constant à la cause palestinienne et de son appui aux efforts internationaux tendant à améliorer les conditions de vie et à reconstruire ce que l'agression israélienne a détruit à Gaza, l'État du Koweït a annoncé son intention de verser volontairement la somme de 500 millions de dollars des États-Unis, dont 200 millions seront affectés à la reconstruction de Gaza, sans compter les engagements pris dans le cadre de la Ligue des États arabes pour aider l'Autorité palestinienne.

En réponse à l'appel lancé en décembre dernier par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le Koweït a décidé de verser le montant total requis, soit 34 millions de dollars des États-Unis, destinés à prendre en charge les coûts d'opérations de secours urgentes.

Dans ce contexte, nous croyons que les souffrances du peuple palestinien ne cesseront pas tant qu'il n'y aura pas de paix durable, juste et globale qui

mettra fin à l'occupation par Israël des territoires palestiniens, permettra l'établissement d'un État palestinien avec Al Qods pour capitale et garantira un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis le 4 juin 1967, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité y afférentes, à la Feuille de route et à l'Initiative de paix arabe.

Concernant l'Iraq, l'État du Koweït salue les démarches et les efforts du Gouvernement iraquien ami en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité du peuple iraquien frère. Le Koweït appuie toutes les mesures qui tendent à la sauvegarde de la souveraineté et de l'unité nationales, ainsi que de l'intégrité territoriale, et garantissent la non-ingérence dans les affaires de l'Iraq frère. L'État du Koweït condamne par ailleurs tous les actes de terrorisme perpétrés en Iraq dans le but de déstabiliser sa sécurité et sa stabilité et de favoriser un sectarisme violent et détestable.

Pour mettre un terme à ce qui est appelé violence sectaire, il met l'accent sur l'importance de reprendre la politique de dialogue et de réconciliation nationale pour garantir une large participation de tous les secteurs de la société à toutes les étapes du processus politique, y compris aux prochaines élections parlementaires prévues en janvier prochain. L'État du Koweït continuera d'appuyer et de soutenir tous les efforts en cours pour aider l'Iraq frère à retrouver sa place et son rang naturels dans son environnement régional et international, afin d'édifier un Iraq démocratique, unifié et pacifique, vivant en paix avec lui-même et ses voisins, respectueux de ses engagements et obligations tels que les stipulent les résolutions de droit international.

L'État du Koweït forme le vœu que le conflit sur les îles occupées des Émirats arabes unis soit résolu par des moyens pacifiques. Il appelle la République islamique d'Iran amie à régler le problème par des négociations fraternelles directes ou en ayant recours à la Cour internationale de Justice.

Le règlement des conflits et différends entre États, notamment dans notre région, doit obéir à un ensemble de principes solides, consacrés dans les relations internationales et émanant des résolutions de la légitimité internationale et des règles du droit international. Si nécessaire, il faut rechercher une décision de la Cour internationale de Justice pour préserver les relations de bon voisinage. Faire fi de ces règles juridiques au nom de l'intérêt personnel et au

détriment de l'autre partie n'est pas acceptable. Cela ne sert en aucune manière les relations de bon voisinage ni l'instauration d'une confiance mutuelle, et en conséquence aura un effet négatif sur la stabilité des parties et sur la paix et la sécurité internationales.

Nous avons suivi avec grand intérêt le sommet du Conseil de sécurité qui s'est tenu hier sur l'une des plus importantes questions touchant à la paix et la sécurité internationales, à savoir la non-prolifération nucléaire qui nous concerne tous. Nous avons noté avec satisfaction l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 1887 (2009), qui jette les bases d'un monde dénucléarisé et sans armes de destruction massive, un monde qui comble les espérances de l'humanité et garantit aux peuples prospérité et sécurité.

Tout en appuyant le droit des peuples à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, le Koweït est profondément convaincu de la nécessité impérieuse de bannir toutes les armes de destruction massive et de déclarer le Moyen-Orient zone exempte d'armes nucléaires. Nous renouvelons notre appel à faire face sérieusement à Israël, seul pays de la région à n'avoir pas encore adhéré au Traité de non-prolifération nucléaire, et à l'inviter à accéder au Traité et mettre ses installations nucléaires sous garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le Koweït souhaite la poursuite des négociations entre la République islamique d'Iran sœur, l'AIEA et les autres pays concernés en vue de parvenir à un règlement pacifique du dossier nucléaire iranien qui dissiperait les craintes et les doutes sur la nature et les objectifs de son programme nucléaire.

En conclusion, nous espérons qu'il existe une volonté politique collective d'œuvrer à la réalisation des buts et principes de la Charte et de relever les graves défis qu'affronte notre monde aujourd'hui.

Il est urgent également que nous redoublions d'efforts pour rejeter le fanatisme et la xénophobie et que nous privilégions le dialogue entre les différentes civilisations et religions, moyen idéal de parvenir à l'entente entre les cultures. Cela créera un environnement favorable au respect mutuel et au rapprochement entre les sociétés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. le Cheik Naser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Maurice.

M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Navinchandra Ramgoolam (Maurice) (*parle en anglais*) : Je voudrais, au nom de ma délégation, adresser au Président nos chaleureuses félicitations à l'occasion de son élection bien méritée à la fonction de Président de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session. Je tiens aussi à féliciter le Secrétaire général de ses efforts inlassables à la direction de notre Organisation, pour la paix et la sécurité internationales.

Avec la mondialisation, les nations vont de plus en plus être confrontées à de nouvelles menaces non conventionnelles à leur sécurité. L'expansion récente et rapide du virus A(H1N1) en est un exemple. L'engagement de l'ensemble des Membres de notre Organisation est nécessaire à l'obtention d'un consensus pour résoudre les incertitudes des temps à venir. Plus que jamais, le multilatéralisme sera la voie à suivre.

Au moment où nous affrontons les sévères crises alimentaire et énergétique, nous nous attendions très peu à ce que le monde soit plongé dans une crise économique sans précédent. Le plus sévère effondrement depuis la Grande dépression n'a épargné aucun pays, justement parce que nous vivons dans un monde interconnecté. Des millions de personnes à travers le monde ont perdu leur emploi, leur revenu et leurs économies. On estime qu'à peu près 50 millions de personnes de plus ont déjà été réduites à l'extrême pauvreté. Les quelques progrès modestes qu'ont fait les pays en développement ont été sévèrement affectés.

Le monde assiste peut-être bien aux premiers signes d'une lente reprise. Cependant, les retombées de

la crise vont continuer de se faire sentir bien plus longtemps. Les pays en développement ont expérimenté une baisse des flux de capitaux, une aide étrangère stagnante et une chute des rapatriements de salaires et des revenus d'exportations.

Maurice, avec sa petite économie ouverte, a été particulièrement exposée aux effets négatifs de la crise. Bien que notre secteur industriel et notre industrie touristique aient subi un impact négatif, nous avons enregistré une croissance économique positive. Cela est une conséquence des réformes que mon gouvernement a mis en place depuis 2005. Des réformes courageuses ont réussi à rendre notre économie plus solide. En 2008, notre produit intérieur brut (PIB) a connu une croissance de 5,3 % et le taux de chômage est tombé à 7,2 %. Maurice a attiré des investissements étrangers directs d'un montant voisin de 5 % du PIB, et enregistré le plus haut niveau de création d'emplois depuis plus d'une décennie.

Cependant la crise mondiale a été un coup dur. La croissance a été ralentie; cette année, nous espérons une croissance de l'ordre de 2,7 %. Mais notre économie est maintenant structurellement plus solide, plus compétitive et plus résistante. Nous craignons qu'une crise de longue durée pourrait faire reculer notre économie d'exportation, avec de nouvelles baisses du volume du commerce et des flux de capitaux, l'instabilité du taux de change et de nouvelles diminutions du nombre de touristes.

Pour atténuer les dommages causés à notre économie, nous avons réagi dès que sont apparus les premiers signes de la crise secondaire aux États-Unis. Nous avons préparé un budget élargi qui met l'accent sur les projets d'infrastructure et, quand la crise est devenue une crise financière et économique mondiale, nous avons élaboré un ensemble de mesures de stimulation de l'économie pour sauvegarder les emplois, protéger la population et nous préparer à la relance. En d'autres termes, nous avons devancé la courbe. Dans cette situation économique incertaine, la priorité de Maurice est de préserver les gains difficilement acquis grâce aux réformes précédentes.

Nous avons été les victimes collatérales de déséquilibres financiers, d'institutions financières surestimées, de réglementations inadéquates et d'une supervision insuffisante. Les pays en développement profitent peu des périodes d'expansion, et paient un prix exorbitant pour les récessions qui souvent les suivent. Nous espérons que le renforcement des règles

et de la supervision vont permettre d'éviter les accumulations d'avoirs toxiques à haut risque, qui sont à l'origine de la crise.

La crise a aussi clairement démontré que les institutions de Bretton Woods ont besoin d'une réforme fondamentale. Toutefois, les réformes ne seront efficaces que si elles prennent en compte la stabilité et la durabilité à long terme de l'économie mondiale. Les institutions qui prennent les décisions de portée mondiale doivent refléter la nature changeante de l'environnement économique mondial.

Nous avons trop longtemps toléré une absence claire de démocratie dans la gouvernance de l'économie mondiale. Nous devons transformer l'économie mondiale en un système plus équitable, capable de répondre aux besoins de tous les pays et reflétant les réalités du jour. À cet égard, nous nous félicitons de la Conférence de l'ONU sur les crises financière et économique mondiales et leur incidence sur le développement, qui s'est tenu en juin dernier. La Conférence a offert une tribune n'excluant personne pour répondre aux besoins de toutes les nations. Elle a permis la formulation de propositions visant à réduire les effets de la crise, en particulier sur les populations vulnérables.

L'application des recommandations de la Conférence devrait empêcher une plus grande détérioration de la condition des pauvres du monde. Et nous attendons les recommandations du Sommet du Groupe des Vingt (G-20), qui commence aujourd'hui à Pittsburgh.

En faisant face aux effets de la crise, nous devons résister à la tentation de recourir au protectionnisme commercial. Nous ne devons pas oublier que le commerce international a été un puissant moteur du développement et a permis une importante croissance économique. De notre perspective, en tant que petit État insulaire vulnérable, il est vital que les marchés demeurent ouverts et que l'on n'arrête pas les flux du commerce international.

Il est important que le Cycle de Doha qui met l'accent sur le développement connaisse le succès, cependant sans défaire à aucun degré l'ensemble de convergences de juillet 2008. Nous espérons voir d'importants progrès à la septième session de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, prévue pour décembre à Genève.

Les effets négatifs de la crise économique sur les populations les plus vulnérables nous inquiètent sérieusement. Le ralentissement économique mondial a davantage retardé la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Devant ce sérieux contretemps, le monde en développement attend une forte démonstration de solidarité.

Nous espérons que la communauté des donateurs fera plus qu'honorer ses engagements préalables. La Déclaration du Millénaire, le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement, ont été mis à l'arrière-plan par les événements de l'année dernière.

Mais je crois fermement que ce qu'il nous faut, c'est un changement de notre approche dans les économies en développement. Nous devons nous appliquer d'urgence à réformer notre politique dans un sens favorable aux entreprises, au lieu de nous en remettre seulement à l'aide. C'est ainsi qu'on crée la richesse et la prospérité. La charité est un effort honorable, mais s'en remettre seulement à la charité n'est pas la réponse susceptible de donner à tous la prospérité et des chances d'avenir.

Nous devons libérer l'esprit d'entreprise de notre peuple. C'est la réponse ultime à l'éradication de la pauvreté. Nous savons tous qu'il vaut mieux apprendre à pêcher à un homme que de lui donner un poisson chaque jour. Et nous devons coordonner nos actions pour faire tomber les barrières douanières. En fait, ce dont les pays en développement ont besoin, c'est un Plan Marshall, avec un seul programme coordonné. Pour se qualifier, les pays doivent satisfaire aux critères de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme, de l'accès aux soins de santé et à l'éducation, et de politiques économiques prévisibles.

Un tel plan a réussi à relancer les économies européennes après la Deuxième guerre mondiale. Je n'ai aucun doute que l'on peut l'adapter pour obtenir le même degré de succès avec les pays en développement.

Au niveau national, mon gouvernement est en train de mobiliser des ressources considérables afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Avec des efforts sans répit, nous avons introduit un programme d'élimination de la pauvreté absolue, qui vise à rompre le cercle vicieux de la pauvreté qui engendre la pauvreté. Et, pour témoigner de notre engagement à éliminer la pauvreté dans notre région, Maurice a pris, l'année dernière, l'initiative d'organiser la Conférence consultative internationale

sur la pauvreté et le développement de la Communauté de développement de l'Afrique australe, afin de pouvoir élaborer une approche pragmatique commune. Nous nous sommes engagés à réaliser les OMD dans les délais prévus, et nous attendons la réunion d'examen de haut niveau l'an prochain.

La réalisation des OMD requiert un engagement plus fort des gouvernements nationaux dans la lutte contre le VIH/sida. En la matière, nous sommes encouragés par la réponse de la communauté internationale qui a été à l'opportune, généreuse et effective. Chaque nation doit s'engager pleinement dans cette lutte.

À Maurice, nous considérons le VIH/sida comme une priorité nationale. J'ai établi un Comité national de lutte contre le sida dont j'assume la présidence. Nous avons mis en place une stratégie multisectorielle afin de protéger l'ensemble de la population, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes vulnérables. Et j'ai été ravi d'apprendre hier la découverte d'un vaccin contre le VIH/sida qui pourrait être disponible dans un avenir relativement proche.

Récemment, la pandémie de grippe A (H1N1) a rapidement pris des proportions alarmantes. Même si nous avons pris toutes les mesures possibles pour lutter efficacement contre ce nouveau virus de la grippe, sa propagation pourrait mettre à rude épreuve nos ressources et nos infrastructures de santé. À cet égard, les pays en développement ont besoin d'avoir rapidement accès aux vaccins qui sont en cours d'élaboration, une fois que les risques liés à leur administration auront été écartés.

La sécurité alimentaire aurait dû être une priorité absolue des stratégies de développement. Elle est négligée depuis beaucoup trop longtemps. De nombreux pays luttent pour nourrir décemment leur population. La récession économique actuelle complique une situation déjà difficile. Plus d'un milliard de personnes, la plupart dans les pays en développement, n'ont pas assez de nourriture pour répondre à leurs besoins nutritionnels journaliers de base. Un membre sur six de la famille humaine va se coucher le soir tenaillé par la faim et la colère.

La baisse relative actuelle des prix alimentaires ne doit pas nous faire perdre de vue le déficit structurel à long terme auquel est confronté le monde. Cet éternel problème est compliqué par des incertitudes liées aux changements climatiques et au détournement des cultures vivrières pour la production de biocarburants.

Nous devons renforcer les mesures afin d'améliorer la sécurité alimentaire mondiale. Les mécanismes de financement actuels doivent être perfectionnés pour aider le Programme alimentaire mondial à éviter efficacement des éruptions répétées de famine.

Maurice se félicite de l'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de convoquer le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire à Rome, en novembre. Nous espérons sincèrement qu'il ne sera pas juste une conférence supplémentaire, mais qu'il proposera des mesures pratiques pour soulager la faim et la malnutrition.

À Maurice, nous avons adopté une stratégie globale pour atteindre un niveau raisonnable d'autosuffisance alimentaire. Nous mobilisons des ressources technologiques, financières et humaines pour produire localement autant d'aliments que nous le pouvons. À cette fin, nous avons établi un Fonds de sécurité alimentaire qui dispose de 1 milliard de roupies pour optimiser l'efficacité et stimuler la production agricole.

Pour bénéficier des économies d'échelle, nous encourageons les agriculteurs à produire plus que n'exige la consommation locale pour exporter le surplus. Nous créons des partenariats régionaux pour produire en commun des cultures vivrières, du bétail et des produits marins. La mise en œuvre effective de cette stratégie contribuera à améliorer notre sécurité alimentaire nationale.

Nous travaillons actuellement avec le Mozambique sur un projet de production de riz qui contribuera à améliorer les disponibilités alimentaires dans les deux pays, et probablement dans la région.

Les changements climatiques posent un problème existentiel à l'humanité. Notre prodigalité met en question l'avenir même de notre planète et les formes de vie qu'elle abrite. C'est une menace écologique avec des implications sociales et économiques considérables que nous devons intégrer à nos processus nationaux de planification et de prise de décisions.

Nous ne pouvons pas traiter notre planète avec mépris sans en subir les conséquences. Nous pouvons encore empêcher que le courroux de la nature ne se déverse sur nous par torrents. Mais le temps presse. Les divergences doivent être résolues à tout prix, et vite, à Copenhague. Pour avancer d'une manière

pragmatique, nous devons laisser de côté les fantômes du passé; arrêtons de montrer les autres du doigt, arrêtons nos récriminations et éloignons-nous du bord de l'abîme.

À Copenhague, il est impératif que nous convenions d'un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui permettra de limiter la hausse des températures mondiales à un maximum de 1,5 °C. Toutefois, toute action doit, pour être juste, être proportionnelle. Ceux qui ont le plus pollué doivent porter le plus gros du fardeau. Les pays en développement ont besoin d'une aide supplémentaire afin de ne pas dévier de leur route vers la croissance.

Nous devons créer un mécanisme financier pour aider les pays en développement à s'adapter aux effets du changement climatique et à les atténuer. Ce mécanisme doit être crédible et viable, et il doit être géré conformément aux principes de bonne gouvernance. Il doit également servir de conduit au transfert des technologies.

Je lance donc un appel pressant pour que nous nous unissions afin d'agir collectivement et rapidement dans notre propre intérêt et celui des générations futures.

De son côté, Maurice met en œuvre le projet « Maurice île durable » pour lutter contre le changement climatique et la crise énergétique. C'est un programme ambitieux qui met l'accent sur l'utilisation d'énergies renouvelables et l'arrivée de petits producteurs d'énergie. Sa mise en œuvre fera considérablement baisser notre dépendance des carburants fossiles et facilitera la transition vers une économie propre et à haut rendement énergétique.

Nous avons mobilisé les fonds nécessaires, avec la collaboration du secteur privé et de nos partenaires de développement, afin de construire un avenir vert et écologique pour Maurice. Nous faisons tout notre possible pour contribuer, dans une pleine mesure, à l'entreprise mondiale nécessaire.

Les contraintes spécifiques auxquelles sont confrontés les petits États insulaires en développement (PEID) – en particulier les ressources limitées, l'éloignement, les marchés nationaux de petite taille et la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles – ne peuvent être ignorées. Nous partageons un avenir commun, et le bien-être d'un seul n'est pas durable sans le bien-être de tous.

Nous appelons la communauté internationale à se montrer plus disposée à aider les PEID dans les efforts qu'ils déploient afin de s'intégrer dans l'économie mondiale. Une approche uniforme du développement menace de marginaliser davantage les PEID dans un monde de plus en plus mondialisé. Il est manifestement évident que les PEID méritent un traitement spécial et doivent être reconnus comme un groupe de pays qui ont des caractéristiques particulières.

La promotion et la protection des droits de l'homme est une priorité absolue de mon gouvernement. Je souhaite remercier les Membres de l'ONU d'avoir réélu Maurice au Conseil des droits de l'homme. Nous continuerons d'œuvrer avec les autres membres du Conseil dans un esprit de dialogue, de coopération et d'objectivité pour faire en sorte que les violations des droits de l'homme soient sanctionnées efficacement.

Conformément à notre volonté de voir les auteurs de graves violations des droits de l'homme traduits en justice, nous souhaitons réaffirmer notre appui indéfectible à la Cour pénale internationale (CPI).

Au niveau national, nous avons adopté des lois telles que la loi sur l'égalité des chances et la loi sur la Commission de la vérité et de la justice pour mieux protéger les droits de l'homme. Nos réalisations dans le domaine des droits de l'homme ont été généralement reconnues à l'occasion de l'Examen périodique universel mené cette année par le Conseil des droits de l'homme. Nous sommes reconnaissants de l'occasion unique que nous a fournie l'examen de faire une auto-évaluation critique de la situation à Maurice.

Lorsque j'ai pris la parole devant l'Assemblée en septembre 2007, j'ai appelé la communauté internationale à ne pas se contenter de se tenir aux côtés du peuple birman. Cet appel est plus que jamais pertinent. Nous ne pouvons pas cautionner la condamnation de M^{me} Aung San Suu Kyi à l'issue d'un simulacre de procès. Nous réaffirmons notre solidarité et notre appui envers M^{me} Aung San Suu Kyi, figure emblématique qui personnifie le courage et la dignité de son peuple, un peuple meurtri et contusionné, mais qui ne courbe pas l'échine.

Il est impératif que nous transmettions un message clair et fort à la junte militaire : la communauté internationale ne tolérera pas qu'elle confisque la souveraineté du peuple birman. À cet égard, je me félicite de la récente décision de l'UE de prolonger les sanctions imposées à la Birmanie.

De son côté, Maurice continuera d'appliquer la décision que j'ai prise en 1997 de suspendre les importations de riz en provenance de la Birmanie. Cette décision a un prix, mais c'est un prix que nous sommes prêts à payer pour défendre les principes qui nous sont chers. Nous devons montrer au monde que la politique des « deux poids, deux mesures » n'a pas de place dans notre approche. Je demande instamment aux pays qui permettent au régime de vivre dans un certain confort et de subsister de ne pas laisser leurs intérêts mercantiles à court terme perpétuer les malheurs de ce peuple qui souffre depuis si longtemps.

Le conflit israélo-arabe, dont le point central est la question palestinienne, demeure une source de grande préoccupation non seulement pour la région, mais pour le monde entier. Nous trouvons encourageants les efforts déployés par le Gouvernement du Président Obama pour insuffler un nouvel élan au processus de paix au Moyen-Orient. Et nous ne pourrions pas être plus d'accord avec le Président Obama quand il affirme que la poursuite de la construction de nouvelles colonies est contraire à la logique si nous voulons instaurer une paix durable.

En tant que défenseur de longue date de la solution des deux États, Maurice se félicite de l'engagement pris par le Quatuor, renouvelé à Trieste en juin, d'œuvrer activement et avec acharnement à la réalisation d'un règlement global du conflit israélo-arabe.

La volonté de la Ligue arabe de faire la paix avec Israël et l'Initiative de paix arabe sont des facteurs encourageants. Nous espérons que ceux qui sont le plus directement concernés feront preuve de courage et de maturité et participeront sincèrement à un dialogue de fond.

L'ONU est plus que jamais l'ultime garant des aspirations de l'humanité à la paix et à la sécurité. Je salue les efforts qu'elle a déployés sans relâche pour régler les conflits dans le monde, en particulier sur le continent africain. Les conflits et l'insécurité en Afrique ont été l'une des causes principales du sous-développement du continent. Une étude menée par Oxfam l'année dernière indique qu'entre 1990 et 2005 les conflits ont coûté 300 milliards de dollars au continent, soit presque l'équivalent de l'ensemble de l'aide internationale reçue par l'Afrique subsaharienne pendant cette période.

L'Union africaine est allée de l'avant avec la création de la Force africaine en attente. Une fois mise

en place, la Force contribuera, nous espérons, à l'instauration de la paix et de la sécurité au niveau du continent. La création du Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits est également une étape positive du renforcement de l'architecture de paix et de sécurité de l'Afrique.

Je saisis cette occasion pour remercier l'ONU et l'Union européenne d'aider l'Afrique à renforcer ses capacités pour qu'elle puisse répondre de façon appropriée et en temps voulu aux menaces pesant sur la sécurité du continent. L'Union européenne mérite notre reconnaissance pour sa contribution de 500 millions d'euros dans le cadre du dixième Fonds européen de développement à la mise en œuvre de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique.

Je tiens également à souligner certains progrès accomplis sur le continent cette année, notamment la formation d'un Gouvernement largement représentatif au Zimbabwe et la tenue d'élections présidentielles en Mauritanie.

Nous nous félicitons de la signature de l'Accord de bonne volonté et de renforcement de la confiance pour le règlement du problème au Darfour en février entre le Gouvernement d'unité nationale du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité.

Nous saluons le rôle joué par l'Équipe de médiation conjointe Union africaine-ONU et en particulier par le Gouvernement du Qatar, qui a tant fait pour faire avancer le processus. Nous demandons à toutes les parties au conflit de s'impliquer dans la recherche de la paix au Darfour. Nous espérons que des conditions seront rapidement mises en place pour assurer le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Nous attendons beaucoup de l'accord préliminaire conclu à Maputo et pensons qu'il servira de cadre politique pour régler la situation confuse qui règne à Madagascar. Nous sommes encouragés par la participation active et par la sollicitude de divers organes internationaux qui cherchent à aider le pays à rétablir l'ordre constitutionnel. Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas fermer les yeux sur l'existence de gouvernements anticonstitutionnels où qu'ils soient, au Honduras ou à Madagascar.

La Somalie nous rappelle que nous ne pouvons pas, en toute impunité, fermer les yeux sur ce qui se passe dans un pays, aussi éloigné soit-il et aussi insignifiant puisse-t-il paraître. L'abandon par la

communauté internationale de ce pays et son indifférence face aux souffrances du peuple somalien ont produit un État failli par excellence. Cet abandon et cette indifférence sont revenus nous hanter sous la forme de la piraterie. Des groupes armés avec des seigneurs de la guerre à leur tête ont comblé le vide politique créé par la déliquescence de l'État somalien. Aujourd'hui, le territoire somalien sert non seulement de sanctuaire aux pirates, mais également de base aux groupes terroristes. Nous devons aider le Gouvernement fédéral de transition à reprendre le contrôle du pays, à mettre un terme aux souffrances du peuple somalien et à résoudre le problème de la piraterie.

Le terrorisme est un fléau tentaculaire et insidieux, le poison de notre époque. Ce n'est pas seulement une menace pour la sécurité. C'est également un problème moral et la négation des valeurs fondamentales de la civilisation : le caractère sacré de la vie humaine et la valeur intrinsèque de la personne humaine.

Chaque attentat terroriste nous fait souffrir, nous angoisse et nous révolte. Mais l'attentat à Mumbai en novembre dernier a été particulièrement déchirant pour le peuple mauricien. Au milieu du carnage aveugle et insensé causé par les terroristes dans cette ville, un de nos compatriotes figurait parmi les victimes. Nous avons condamné sans équivoque cet acte couard et lâche et nous espérons que tout sera fait pour veiller à ce que l'organisation terroriste derrière cet attentat soit traduite en justice. Mon gouvernement appuie sans réserve toutes les campagnes et toutes les initiatives contre le terrorisme.

Maurice nourrit l'espoir que toutes les armes nucléaires seront, un jour, totalement éliminées. En attendant d'atteindre enfin cet objectif, nous appuyons toutes les mesures visant à faire cesser la dissémination de ces armes. À cet égard, nous nous félicitons du programme général du Président Obama visant à un monde exempt d'armes nucléaires.

Le multilatéralisme est la pierre angulaire de l'ONU et devrait être renforcé face aux défis mondiaux actuels. Les problèmes mondiaux exigent une réponse mondiale.

Nous suivons avec un vif intérêt le processus en cours visant à revitaliser l'Assemblée générale et à améliorer ses méthodes de travail, à rendre plus cohérent le système des Nations Unies et à réformer le Conseil de sécurité.

Nous sommes particulièrement satisfaits du début des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité cette année même, lors d'une séance plénière informelle de l'Assemblée générale. Le concert des nations devrait travailler ensemble, dans un esprit de solidarité, à parvenir à une position unifiée sur la réforme de cet organe important. La réforme du Conseil devrait porter sur les deux catégories de membres, permanents et non permanents, avec un ensemble de méthodes de travail révisées.

Nous appuyons pleinement l'Inde qui souhaite devenir membre permanent d'un Conseil de sécurité réformé. Et nous exprimons de nouveau notre appui sans équivoque à la position africaine commune. Nous sommes également favorables à ce qu'un pays de la région d'Amérique latine et des Caraïbes devienne membre permanent d'un Conseil de sécurité réformé.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer la souveraineté de Maurice sur l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia, qui a été détaché par le Royaume-Uni du territoire de Maurice avant notre indépendance. Le démembrement du territoire de Maurice n'a fait absolument aucun cas des résolutions 1514 (XV) du 14 décembre 1960 et 2066 (XX) du 16 décembre 1965 de l'Assemblée générale.

Comme le Président Obama l'a dit il y a deux jours de cette tribune, nous devons « démontrer que le droit international n'est pas une promesse vide de sens » (A/64/PV.3). Nous devons tous le respecter.

Nous avons constamment demandé au Royaume-Uni de participer à un dialogue de fond avec Maurice pour faciliter le retour de l'archipel des Chagos. Nous sommes heureux d'informer l'Assemblée générale que deux cycles de pourparlers ont eu lieu avec le Royaume-Uni cette année. Nous attendons avec intérêt de voir ces pourparlers déboucher sur un résultat et espérons que Maurice sera en mesure d'exercer sa souveraineté sur l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia, dans un avenir proche.

Mon gouvernement et les autorités françaises sont également en train de traiter de la question de Tromelin. Nous discutons des modalités de cogestion de l'île dans un esprit d'amitié et dans un climat de confiance en attendant que la question de la souveraineté soit réglée, et elle doit l'être et ne pas être reléguée au second plan.

(l'orateur poursuit en français)

Nul ne peut nier le rôle essentiel que l'Organisation des Nations Unies est appelée à jouer dans le concert des nations. En même temps, il est un point sur lequel nous nous accordons : l'Organisation demande à être réformée. L'affluence à cette tribune, où convergent, chaque année, plusieurs points de vue et plusieurs sensibilités souligne notre volonté d'agir et de construire ensemble.

Les préoccupations et les aspirations particulières de nos peuples se font écho et prennent ainsi une résonance universelle. Nous prenons en effet conscience que, quelle que soit la latitude sous laquelle nous évoluons, nous avons un destin commun.

Je suis d'un peuple qui s'est abreuvé de plusieurs cultures, dont les femmes et les hommes vénèrent Shiva, Jésus, Allah et Bouddha, dans les langues les plus diverses. L'histoire du peuplement de notre île et sa situation géographique ont fait de nous un véritable carrefour de cultures. Nous avons fait du droit à la différence, d'une part, et du droit à l'égalité, d'autre part, nos chevaux de bataille. Et je me plais à rappeler à mon peuple multiethnique que chaque individu a, en partage avec le reste des humains, 99,9 % du même code génétique.

Nous qui sommes réunis, ici, avons beaucoup à apprendre les uns des autres. L'échange de nos expériences et de nos connaissances nous enrichit et nous rend plus forts.

Le respect de la pluralité que ce forum exige ne doit ni nous faire oublier nos singularités, ni concourir à l'émergence d'un discours dominant.

Je salue le thème que le Président a choisi pour cette année. Si cette assemblée arrive à favoriser la fécondation mutuelle des cultures et à mettre en valeur ce que l'être humain a d'universel, nous aurons, dans une large mesure, atteint notre objectif.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Maurice de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté hors de la tribune.

La séance est levée à 14h 10.